

**ORPHELINAT MACONNIQUE**  
**SOLIDARITE JEUNESSE**

*Association reconnue d'utilité publique  
par décret du 2 Décembre 1927*

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**ORDINAIRE**

**du**

**Jeudi 14 Juin 2012**

**pour l'exercice 2011**

**En l'Hôtel de la GRANDE LOGE DE FRANCE  
8, rue Puteaux - 75017 PARIS**

**SIEGE SOCIAL : 90, RUE DU FAUBOURG SAINT - MARTIN - 75010 - PARIS**

**MESSAGE DU PRESIDENT**

-----

*Mes T.:C.:F.: Délégués*

*Le 24 Février 2012, votre Orphelinat a eu 150 ans.*

*Pour l'occasion, nous avons réuni les familles de nos Frères passés à l'Orient Eternel en présence des représentants de la Grande Loge de France et du Suprême Conseil de France.*

*Ce fut pour tous une journée qui restera gravée dans les mémoires.*

- 150 ans de travail de votre Orphelinat avec pour seul but : soutenir moralement et financièrement nos orphelins,*
- 150 ans de Fraternité et d'Amour,*
- 150 ans de bonne gestion.*

*Par le passé, votre Orphelinat a su traverser le temps des périodes tristes.*

*Aujourd'hui, à nouveau, nous sommes pris dans la tourmente par le projet « fonds de dotation » de la Grande Loge de France.*

*Nous souhaitons vivement que les responsables de notre obédience prennent pleinement conscience du risque de la disparition, à terme, de votre Orphelinat suite à cette création.*

*Comment peut-on dans notre chemin initiatique oublier à ce point la Fraternité et l'Amour qui doivent guider notre démarche ?*

**« Ils ont besoin de nous.**

**Plus que jamais,**

**Nous avons besoin de vous. »**

*J'ai dit....*

**Philippe CELERIER**  
*Président de Solidarité Jeunesse*  
*Le 30 Avril 2012*

\*  
\* \*

## **POUVOIR DU DELEGUE**

### **Article 17 - Représentation aux Assemblées Générales**

Les membres de l'Association peuvent être représentés à l'Assemblée Générale par un délégué.

Le délégué et son suppléant sont élus chaque année par les Frères de sa Loge.

Le délégué ne peut représenter que sa Loge.

Le délégué a droit au nombre de voix représentant l'effectif total de sa Loge.

Tout sociétaire présent à l'Assemblée Générale a droit à une voix (à soustraire du nombre de voix attribué au délégué de sa Loge).

Seuls les délégués et les membres présents à l'Assemblée Générale ont droit de vote.

\*

\* \*

## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE 2011 - 2012

Président	<b>Philippe CELERIER</b>
Vice - Président	<b>Georges DUCLOS</b> <b>Jacques PARIS</b>
Secrétaire Général	<b>Yves SALA</b>
Secrétaire Adjoint	<b>Eric COUDERT</b>
Trésorier	<b>Jean BATTISTON</b>

\*\*\*\*\*

Commissaire aux Comptes	<b>Marie-Chantal SEGUIN</b>
Archiviste	<b>Jacques PARIS</b>

\*\*\*\*\*

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ANNEE 2011 - 2012

**Fin de Mandat \***

**Messieurs :**

<b>BATTISTON Jean</b>	<b>2013</b>
<b>BODART Jean-Marie</b>	<b>2013</b>
<b>CASSETTE Bruno</b>	<b>2013</b>
* <b>CELERIER Philippe</b>	<b>2012</b>
<b>COUDERT Eric</b>	<b>2013</b>
<b>DECOUVELAERE Philippe</b>	<b>2014</b>
<b>DUCLOS Georges</b>	<b>2013</b>
* <b>GRAINE Marcel</b>	<b>2012</b>
* <b>HIRIGOYEN Patrick</b>	<b>2012</b>
<b>LAFARIE Michel</b>	<b>2014</b>
<b>MUSSO Gilbert</b>	<b>2014</b>
* <b>PARIS Jacques</b>	<b>2012</b>
* <b>RABEFANIRAKA Christian</b>	<b>2012</b>
<b>ROQUES Alain</b>	<b>2014</b>
<b>SALA Yves</b>	<b>2014</b>

\*\*\*\*\*

Présidents d'Honneur	<b>Pierre IOOS</b> (GODF) <b>André IMBERT</b> <b>Philippe JEAN</b>
Vice - Président d'Honneur	<b>Claude ROSENBERG</b>
Membres d'Honneur	<b>Maurice COMBES</b> <b>Bernard SIMON</b>

**COMPTE RENDU DE**  
**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU JEUDI 16 JUIN 2011**

Régulièrement convoquée, l'Assemblée Générale Ordinaire de SOLIDARITE-JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE s'est tenue le jeudi 16 juin 2011 à 15h30 en l'Hôtel de la Grande Loge de France, 8, rue Puteaux - Paris 17ème, sous la présidence de Monsieur **Philippe CELERIER**, Président du Conseil d'Administration en exercice.

\*  
\* \*

- 225 Délégués étaient présents à l'ouverture de la séance.

Etaient excusés :

MM. : Michel BLANC, Bruno CASSETTE, Gabriel DORNAY, Didier HOYER, Michel LAFARIE, Eric NIBOUREL, Pierre NOTTON

\*  
\* \*

Le Président accueille les membres présents et rappelle les conditions de vote : le délégué possède un nombre de voix correspondant au nombre de membres de sa loge ; cependant tout frère présent peut voter mais dans ces conditions son délégué aura une voix en moins.  
Appel à 6 scrutateurs volontaires pour le dépouillement des votes.

\*  
\* \*

**1/ OUVERTURE DES TRAVAUX.**

Le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale du jeudi 16 Juin 2011 et excuse les frères de la région toulousaine et du limousin bloqués dans le train.

## **Allocution du Président.**

« En premier lieu, je tiens à vous remercier pour votre présence et votre participation nombreuse. Je tiens aussi à remercier le Très Respectable Frère Jean Louis JOUSSELME Grand Hospitalier, qui représente notre Très Respectable Grand Maître Alain Noël DUBART, qui ne pouvant être présent s'excuse auprès de vous. Mes remerciements vont également à Madame Hélène MARTINET et à son fils Bastien qui ont tous deux fait le voyage depuis Pau afin de vous livrer leur sentiment et leur vécu suite au décès de notre Très Cher Frère Dominique. Ils s'adressent aussi à tous les membres du conseil d'administration pour leur disponibilité. Ceux-ci se joignent à moi pour remercier notre secrétaire, Mme M. F. MUSSO qui a reçu la médaille du travail le mois dernier et qui nous quittera fin décembre pour profiter d'une retraite bien méritée. Nous remercions également M Claude ROSENBERG qui a été Administrateur de notre association pendant plus de 20 ans, qui est maintenant Vice président d'honneur et comme vous pouvez le constater toujours présent. Mon Très Cher Frère Claude merci d'être parmi nous aujourd'hui et merci pour ton dévouement.

Cette année nous avons voulu que SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE se rapproche des familles de nos Frères passés à l'Orient Eternel, car nous leur apportons bien sur une assistance pécuniaire, mais dans le domaine de la Solidarité, je considère que nous devons, à ces familles que la vie n'a pas ménagées, autre chose que de l'argent. C'est pourquoi, j'ai profité des journées régionales des Hospitaliers organisées par notre Très Respectable Frère Jean Louis JOUSSELME, Grand Hospitalier, pour réunir le soir les familles de la région concernée. Nous avons donc fait ceci à Périgueux, Narbonne et Toulon. Je puis vous dire que 98% des familles sont venues à notre rencontre, ce qui nous permet de mieux les connaître et surtout mieux cerner les souhaits de nos pupilles et ainsi de leur apporter autre chose qu'un soutien financier, ce qui est aussi le sens de notre démarche.

Comme vous le savez tous, le 24 février prochain, votre orphelinat aura 150 ans. Sachez que nous sommes la plus ancienne structure de solidarité qui existe dans le monde maçonnique mais également dans le monde profane puisque nous avons un an de plus que la Croix Rouge. Donc afin de fêter cet événement, nous souhaitons rassembler les familles dont nous avons la charge, mais également les familles dont nous avons eu la charge par le passé. Pour ce faire, je vous demande Mes Frères Délégués de bien vouloir vous renseigner dans vos Orient respectifs pour savoir si des familles ont été prises en charge par l'Orphelinat et nous communiquer le maximum de renseignements sur ces familles et leurs parrains, pour que nous puissions les contacter. Nous ne manquerons pas dans les mois qui viennent de vous tenir informés du déroulement de cette journée qui se tiendra en principe le samedi 25 février 2012.

Je vous signale que nous avons créé une commission placée sous l'égide de notre passé Président M. Y. DEGREMONT, afin de mener une réflexion sur la mise en place d'un site internet. Notre Secrétaire Général M. P. DECOUVELAERE vous en parlera lors des questions diverses.

Je me dois également de vous donner la position précise de votre Conseil d'Administration concernant le projet dit « Fondation de la Grande Loge de France ». Sachez que nous ne sommes pas hostiles ni à une fondation ni à une structure quelle

qu'elle soit : fonds de dotation ou autre. Notre seule préoccupation est le bien être et l'aide que nous apportons aux familles de nos Frères passés à l'Orient Eternel. Nous ne voudrions pas, quelle que soit la structure qui verra le jour, que se passe ce qui s'est produit au Grand Orient de France. Je m'explique et je vous affirme que j'ai tous les documents en main qui peuvent prouver ce que je vais vous dire : en 1998, les pupilles du Grand Orient de France étaient encore à notre charge et percevaient les mêmes allocations que les pupilles issus de la Grande Loge de France. Suite à la création, 10 ans plus tôt, de la Fondation du Grand Orient de France, son Convent a estimé légitime que ladite fondation prenne en charge ses pupilles. Ils sont donc partis.

A ce jour, les capitations de solidarité du Grand Orient de France ont plus que doublées et dans le même temps, lorsque nous donnons 100 à nos pupilles, ils donnent entre 15 et 35. À titre d'information, à la Grande Loge de France nous avons 24,5 € de cotisations de solidarité par an et par Frère c'est-à-dire 13.50 € pour SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE, 10 € pour l'Entraide Fraternelle et 1 € pour l'Emploi. Alors que les Frères du Grand Orient de France sont à plus de 40 € pour la Commission Nationale de Solidarité. Au vu de cet état de fait quelle que soit la structure choisie par les Députés de la Grande Loge de France, nous demandons qu'un article inaliénable soit inscrit dans les statuts en garantissant que cette nouvelle structure ne puisse jamais prendre en charge les enfants de nos Frères passés à l'Orient Eternel afin que SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE puisse continuer à œuvrer pour le seul bien être de nos pupilles et de leur famille. En deux mots mes Très Chers Frères Délégués, ne cédon pas au chant des sirènes et prenons soin de nos pupilles.

Je terminerai mon propos en vous disant qu'à ce jour il n'est absolument pas question d'augmenter les cotisations de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE, mais il faut que vous sachiez que malheureusement nous entrons dans une période déficitaire car les malheurs de la vie touchent aussi les Francs Maçons et ce de plus en plus jeunes. Je puis vous dire que nous avons adopté plus de pupilles dans les 6 derniers mois que durant les 18 mois précédents. Depuis le 1er Janvier - 7 nouveaux dossiers soit 10 pupilles : 3 en adoption morale - 7 en adoption totale. A titre indicatif, les allocations ont augmentées de l'ordre de 10 % pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2011 par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2010 et de l'ordre de 15 % pour le 2<sup>ème</sup> trimestre. Voilà, Mes Frères, ce que j'avais à vous dire en introduction à cette Assemblée Générale Ordinaire.

Je donne maintenant la parole à notre Très Respectable Frère Jean Louis JOUSSELME Grand Hospitalier de la Grande Loge de France. »

### **Jean Louis JOUSSELME Grand Hospitalier de la Grande Loge de France**

« Très Cher Frère Président, Très Chers Frères Administrateurs, et vous tous Très Chers Frères Délégués de SOLIDARITE JEUNESSE. Mes Frères, je vais être très court. Tout d'abord je vous présente les excuses de notre Très Respectable Grand Maître Alain Noël DUBART, qui n'a pas pu être présent parmi nous aujourd'hui. Je remercie le Président de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE de m'avoir invité à votre Assemblée Générale Ordinaire. Ce qui prouve, si besoin était, la qualité des rapports existants entre la Grande Loge de France et votre Orphelinat.

Durant l'année écoulée j'ai eu le plaisir d'être invité avec le Très Respectable Frère Claude FERRY Grand Trésorier, à participer à un Conseil d'Administration de votre Association. Je peux vous confirmer le sérieux et la qualité du travail fait avec Amour par tous les administrateurs, pour les enfants des Frères passés à l'Orient Eternel. Comme vous l'a dit à l'instant votre Président j'ai également eu le plaisir de participer au repas avec les familles après la journée des Hospitaliers de Narbonne. Cette journée restera dans ma mémoire pour la Fraternité et l'Amour qui se sont dégagés. Je crois que ce sont dans des moments comme celui là que nous pouvons être fiers d'être Francs-Maçons de la Grande Loge de France. Mon Très Cher Frère Président, surtout continuez à œuvrer dans ce sens pour le bien de nos pupilles. Merci à vous mes Frères. J'ai dit »

**Réponse du Président** : « Mon Très Cher Frère Jean Louis merci pour tes propos qui nous vont droit au cœur et sois certain que nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour continuer à œuvrer avec Fraternité et Amour pour le bien-être de nos pupilles, afin que notre Orphelinat dans sa structure actuelle puisse perdurer. »

Le Président donne ensuite la parole à Mme Hélène MARTINET, veuve du Frère Dominique MARTINET et maman de 2 enfants Louis et Bastien, ensuite Bastien nous fera part de son témoignage.

### **Mme Hélène MARTINET**

« Ce que j'ai fait en premier lorsque j'ai décidé d'accepter la proposition du Président et donc d'être ici cet après-midi, a été de descendre à la cave et d'aller rechercher les affaires dont Dominique se servait pour ses soirées maçonniques.

J'ai bien sûr précieusement gardé son tablier et ses carnets « d'étapes maçonniques ». J'ai relu quelques planches qu'il avait faites et qu'il avait longuement travaillées.

J'ai retrouvé ensuite un courrier de la Grande Loge de France, reçu après son décès, me demandant si je souhaitais faire adopter nos enfants. Oui véritablement pour Dominique la Franc Maçonnerie a été une trop courte mais intense histoire ! Il y a noué des amitiés fortes, il a pu s'y construire, y grandir, s'est toujours appliqué à vivre de la plus honnête façon possible (je le cite) : « *Franc Maçon, je m'éveille à la sacralité : Sens, Etre, Principe, c'est-à-dire Loi Morale et Loi d'Amour, qui révèle l'ordre du monde dans lequel je souhaite m'inscrire pour donner un sens à mon existence* ».

Par conséquent, après avoir vécu tout ceci en filigrane à travers mon époux, je ne pouvais que faire parrainer nos enfants. J'ai donc répondu par l'affirmative très rapidement, en accord avec un parrain choisi parmi ceux de sa Loge. »

Ma décision se situait à deux niveaux :

- d'une part par hommage et par loyauté vis-à-vis de Dominique,
- d'autre part parce que je voulais tenter d'arrimer nos enfants autour de quelques valeurs pouvant symboliser leur père : Constance, Protection, Droiture.



Donc, tout au long de ces 12 dernières années, Solidarité Jeunesse a accompagné Louis et Bastien. Lorsqu'ils étaient encore petits, les aides financières m'ont aidé soit pour les colonies de vacances, soit pour les cadeaux à Noël. Puis au fil des ans, Solidarité Jeunesse a suivi leur cursus scolaire, ensuite universitaire, encouragé leurs efforts et récompensé leurs réussites aux examens.

Par les courriers réguliers, la gentillesse de Marie Françoise au téléphone, j'ai eu l'impression parfois d'être moins isolée. Car lorsque la disparition brutale du conjoint survient, après la foule qui suit les premiers moments, la route à poursuivre est bien souvent faite de solitude.

C'est dans ces circonstances que votre Fraternité, votre Solidarité, doivent retrouver tout leur sens et le plus important encore c'est dans la durée que les Frères du père excusé de son absence doivent se montrer de véritables points d'appuis pour ses enfants qui restent.

Par la suite j'ai expliqué à mes garçons, lorsque le moment fut venu, ce qu'était la Franc-Maçonnerie, l'importance qu'elle a eue pour leur père, et logiquement le rôle de Solidarité Jeunesse.

Enfin en avril dernier, le Président a eu une très belle idée. Réunir pour la première fois les acteurs de Solidarité Jeunesse et les familles concernées.

Donc, non seulement nous avons pu mettre un nom sur un visage mais encore discuter, échanger avec Marie Françoise, Jean, Louis, Bernard et d'autres encore, dont nous ne connaissions jusqu'à présent qu'un nom apposé au bas des courriers.

Ainsi nos jeunes ont pu se rendre compte qu'il existait non seulement une similitude de leur situation mais aussi un groupe d'hommes sur lesquels ils pouvaient s'appuyer, les accompagnant dans l'entrée de leur vie d'adulte.

C'est pourquoi j'ai tenu à témoigner aujourd'hui, parce Solidarité n'est pas un vain mot, parce que les Parrains en sont les gardiens et parce que la jeunesse orpheline a besoin de soutien afin qu'elle mette au jour des hommes forts et responsables, sur lesquels d'autres pourront plus tard compter à leur tour. Merci. »

Le **Président** remercie Mme MARTINET pour son émouvant témoignage et donne la parole à Bastien.

### **Bastien MARTINET**

« Si je prends la parole aujourd'hui c'est pour témoigner de ce que l'on ressent lorsqu'on est parrainé par Solidarité Jeunesse. Je le fais en mon nom, celui de mon frère Louis et sans aucun doute au nom de tous les orphelins que soutient l'Association.

Ce n'est pas chose aisée de vous décrire pour moi ce que représente Solidarité Jeunesse. Au début c'était un point d'interrogation, un soutien à distance d'origine mystérieuse. Cependant c'est devenu peu à peu une aide financière appréciable, voire

parfois indispensable dans certaines situations de notre vie d'étudiant. Qui plus est, ce rassemblement qui a eu lieu à Narbonne, m'a donné l'occasion de me rendre compte que Solidarité Jeunesse c'est avant tout des personnes prêtes à nous épauler dans l'évolution de notre scolarité et de notre vie au quotidien. Merci. »

Le **Président** remercie Bastien et demande à M. Jean NADOLSKI de s'approcher afin de le remercier pour tout le travail fait quand il était Administrateur et qu'il fera pour SOLIDARITE JEUNESSE / ORPHELINAT MAÇONNIQUE.

**Jean NADOLSKI :**

« Je ne suis plus Administrateur, mais Délégué de ma Loge et fier de l'être. »

\*  
\* \*

**L'ordre du jour appelle :**

## **2/ APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Mes Frères, vous avez tous reçu l'ordre du jour avec la convocation, y-a-t-il des observations ?

Pas d'observation.

*L'Ordre du Jour est adopté à l'unanimité.*

## **3/ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU JEUDI 17 JUIN 2010**

Mes Frères, vous avez tous reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire avec la convocation, y-a-t-il des observations ?

Pas d'observation.

*Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Jeudi 17 Juin 2010 est adopté à l'unanimité.*

## **4/ RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mes Frères, vous avez tous reçu le rapport de Gestion du Conseil d'Administration avec la convocation, y-a-t-il des observations ?

Pas d'observation.

*Le rapport de gestion du Conseil d'Administration est approuvé à l'unanimité.*

## **5/ RAPPORT DU TRESORIER SUR L'EXERCICE 2010**

Le **Président** précise que les représentants de la Commission Conventuelle de Contrôle des Finances de la Grande Loge de France ont vérifié les comptes pendant deux jours en février 2011 sans y trouver la moindre observation à formuler.

Le **Président** donne la parole à l'Assemblée.

### **M. Jean COLL - Respectable Loge « Liberté » - N° 1133 - Orient de Toulon**

« En page 40 je note au niveau des intérêts qu'ils sont passés de 18.657 € à 96.000 € entre 2009 et 2010 ; je voudrai quelques explications à ce sujet. Certes l'équilibre des comptes on le retrouve au niveau des comptes avec les dons, le legs Maurin mais quelles explications avez-vous à donner sur cette augmentation ? »

### **M. Christian RABEFANIRAKA**

« En fait au bilan en 2009, il y avait 500.000 € de SICAV qui ont été vendues étant arrivées à terme : ceci a entraîné une plus value de 80.000 € environ à laquelle s'ajoutent les produits financiers de 16.000 € ce qui fait 96000 €. Ce produit a été par la suite remplacé.»

## **6/ RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**Mme Marie Chantal SEGUIN** - Commissaire aux Comptes donne lecture de son rapport sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2010. Ce rapport est normé par le Ministère de la Justice car le Commissariat aux comptes est intégré dans une fonction de contrôle des comptes.

Le **Président** propose alors de donner la parole à l'Assemblée.

Pas de prise de parole.

## **7/ APPROBATION DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 2010**

Mes Frères, vous avez tous reçu le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2010 avec la convocation, y-a-t-il des observations ?

Pas d'observation.

*Le Rapport financier de l'exercice 2010 est approuvé à l'unanimité.*

## **8/ BUDGET DE L'EXERCICE 2011 MODIFIE**

Mes Frères, vous avez tous reçu le budget 2011 modifié avec la convocation, y-a-t-il des

observations?

Pas d'observation.

*Le budget prévisionnel pour l'exercice 2011 modifié est approuvé à l'unanimité.*

## **9/ BUDGET PREVISIONNEL 2012**

Mes Frères, vous avez tous reçu le budget prévisionnel 2012 avec la convocation, y-a-t-il des observations ?

Pas d'observation.

*Le budget prévisionnel 2012 est approuvé à l'unanimité.*

## **10/ QUESTIONS DIVERSES**

Le **Président** donne la parole à M. P. DECOUVELAERE pour la présentation du projet de site Internet.

### **M. P. DECOUVELAERE - Secrétaire Général**

« Mes Très Chers Frères,

La préoccupation majeure de l'Association est d'être à l'écoute des besoins des familles de nos Frères passés à l'Orient Eternel.

La réactivité dans ces circonstances douloureuses doit être la plus prompte et la plus adaptée possible, pour éviter l'aggravation des difficultés naissantes.

Pour mobiliser toutes les énergies, la communication entre les parties prenantes, doit être rapide, claire et précise.

Dans cette optique nous avons pensé créer un site Internet qui pourrait faciliter la transmission des informations et rapprocher davantage les acteurs sur le terrain.

Ce projet de site pourrait d'abord, lors de l'ouverture, présenter un abrégé de l'histoire de l'Association en quelques dates.

Ensuite des accès, limités par des codes différents et évolutifs, pourraient permettre une communication privilégiée entre SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE et :

- vous, mes Frères, Délégués et Parrains, pour simplifier les tâches administratives qui vous sont demandées, pour tenir à jour les dossiers des enfants et leur prise en compte par les Commissions de l'Association,

- les Familles, mères et enfants :
  - pour obtenir les renseignements indispensables au suivi des besoins,
  - pour proposer les animations régionales ou nationales régulièrement organisées,
  - pour obtenir rapidement les réponses de participation ou non aux activités proposées (les courriers épistolaires n'ont plus guère leur faveur),
  - pour entrer en communication avec un Administrateur ou le secrétariat,
  - pour signaler une difficulté.

Ceci pourrait :

- éviter des courriers itératifs et coûteux,
- permettrait, nous le pensons, d'avoir des réponses plus nombreuses à nos correspondances,
- faciliterait sans doute la présentation d'une difficulté passagère, qui est plus difficilement communicable par téléphone,
- permettrait à chacun de donner facilement son avis sur les projets proposés mais aussi les requêtes des enfants et de leurs mamans.

Votre avis nous intéresse pour mettre en œuvre ou pas ce projet. Nous attendons vos réponses »

**Le Président** remercie le Secrétaire Général et donne la parole à l'assemblée.

**M. H. AUTHENAC - Respectable Loge « Loge Anglaise 204 » - N° 519 - Orient de Bordeaux**

« Quel serait le coût de ce site ? »

**M. P. DECOUVELAERE**

« Nous ne passons pas par une société : c'est M. Y. DEGREMONT qui construit entièrement le site, nous n'aurons que l'hébergement à notre charge, c'est de l'ordre de 25 € la première année, si par la suite cela devenait trop cher nous pourrions toujours faire marche arrière. »

**M. A. ROQUES**

« C'est le bénévolat de tous qui permet ce coût très minime. »

Le **Président** rappelle que les Administrateurs qui se réunissent chaque mois à Paris viennent bénévolement : aucun frais ne leur est alloué.

**M. N. LAGOUGE - Respectable Loge « Pasteur Tolérance et Spiritualité » - N° 911 - Orient de Dole**

« Notre Frère Yves ROBE est passé à l'Orient Eternel il y a quelques années, laissant

une fille Clara qui a pu poursuivre ses études et sortir d'une situation financière très difficile grâce à l'association SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE. Elle m'a envoyé récemment un mail et m'a demandé de vous le lire :

*« Comme convenu, je vous fais part de mes projets pour l'année prochaine. Dès cet été que je vais créer mon entreprise de chapeaux à Besançon. Au départ je vais consacrer une pièce d'appartement à l'atelier car il n'est pas envisageable de penser « boutique ». Parallèlement je souhaite suivre une formation complémentaire à Lyon au Lycée Camille Claudel ; cette formation ne conduit pas à un diplôme mais permet de parfaire les techniques et surtout et d'utiliser les moules du lycée pour la réalisation de chapeaux. J'effectuerai comme cette année les déplacements en train ou en covoiturage ; les cours on lieu certains jours de la semaine ce qui me permettra de lancer mon affaire. Dès que j'aurai finalisé ce projet, je ne manquerai pas de vous adresser photos et carte de visite ».*

Je voudrais savoir ce que va devenir l'aide apportée à Clara à la rentrée du fait de ce changement d'orientation, sachant qu'avec cette formation elle conserve le statut de lycéenne ? »

### **Le Président**

« Je te remercie Mon Frère de ce témoignage ; ma réponse est assez facile : si Clara continue des études, je pense que nous pourrons continuer à l'aider, son dossier sera regardé avec attention, bienveillance et amour parce que Clara correspond régulièrement avec nous par photos, petits mots ou appels téléphoniques. Mais le Parrain doit jouer pleinement son rôle : constituer une mise à jour du dossier : la partie administrative doit être faite dans les normes. »

### **M. A. Le BIDEAU VINCENT - Respectable Loge « Imerina » - N° 310 - Orient d'Antananarivo**

« Il y a 3 ans, j'étais Vénérable Maître et j'ai eu la douleur de perdre un Frère Sonolaivo RAKOTOMALALA. Je suis intervenu immédiatement auprès de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE, car l'épouse de notre Frère restait sans ressource avec un enfant étudiant. Dans un premier temps l'épouse a reçu une certaine somme, et dans un deuxième temps une aide importante a été allouée pour que l'enfant puisse continuer ses études. A la fin de sa 3<sup>ème</sup> année il a obtenu brillamment son diplôme et a cherché du travail. Hélas il n'a rien trouvé et, son permis de séjour arrivant à échéance, il a dû regagner Madagascar. Je tenais à remercier l'Association pour cette aide sans défaillance au nom de la veuve. »

### **Le Président**

« Merci Mon Frère, ce dossier était compliqué mais nous avons essayé de résoudre point par point tous les obstacles.

S'il n'y a plus de question je vous propose de passer à l'élection de vos Administrateurs ; il s'agit du remplacement du tiers prévu par les statuts - art. 8. »

\*  
\* \*

## **11/ RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

« Je tiens à remercier les 3 Administrateurs sortants et qui n'ont pas désiré se représenter : messieurs P. JEAN ancien Président et Président d'honneur, Y. DEGREMONT ancien Président et P. NOTTON Administrateur. Qu'ils soient remerciés pour tout le travail bénévole qu'ils ont réalisé, sans ambition personnelle. Ces 3 Frères se sont dépensés sans compter pendant plusieurs années pour apporter aide, amour et réconfort aux familles de nos Frères passés à l'Orient Eternel. Ils restent à la disposition de l'Association en fonction de leur compétence, tel Yvan qui va finaliser le site Internet.

Il y a deux urnes pour recueillir vos bulletins et le tronc de la Veuve qu'il ne faut pas oublier. »

### **PRESENTATION DES CANDIDATS**

#### **M. P. DECOUVELAERE, Administrateur sortant**

« Mes Très Chers Frères, je me présente pour continuer la tâche que je m'étais fixée en entrant au Conseil d'Administration de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE : accroître les relations humaines entre les familles de nos Frères passés trop tôt à l'Orient Eternel, laissant veuve et orphelins.

L'aide pécuniaire est bien sur nécessaire, mais le vide créé par la séparation, vous le savez mes Frères, génère de nombreuses difficultés dans l'équilibre familial : il me semble que notre idéal humaniste ne peut l'oublier : « Que la joie soit dans les cœurs » c'est ce que nous essayons de permettre : je voudrais pouvoir l'y aider.

J'ai dit. »

#### **M. A. ROQUES - Administrateur sortant**

« Bonjour mes Frères. Je m'appelle Alain ROQUES. Je vous dis ça parce que vous allez bien reconnaître mon nom sur le papier et donc je sollicite ... avant ça je voulais dire que je suis particulièrement fier aujourd'hui et depuis 3 ans d'appartenir à notre Association. Parce qu'il me semble que c'est ici, dans cette Association réellement, qu'est le fondement de notre engagement. C'est-à-dire que l'on peut à travers ces enfants, à travers malheureusement nos Frères passés à l'Orient éternel, poursuivre l'œuvre qu'ils avaient entamée et que vous avez commencée. A ce titre là je suis fier de vous demander avec force et vigueur de renouveler mon mandat ... et surtout n'oubliez pas Alain ROQUES c'est mon nom. »

#### **M. P. HIRIGOYEN - Respectable Loge « Arts & Progrès - N°871 -Orient de Paris**

« Mon Très Cher Frère Président, mes Frères du Conseil d'Administration et vous tous mes Frères Délégués, Mesdames et Messieurs, je me nomme Patrick HIRIGOYEN, j'ai 59 ans et je suis réalisateur audiovisuel de métier. J'ai été initié en 1994 dans la Respectable Loge « Art & Progrès » n° 871 à l'Orient de Paris, qui est toujours mon

Atelier. Compagnon en 1996, Maître en 1998, j'ai depuis cette date exercé les fonctions d'Officier en tant que Secrétaire, Maître des Cérémonies, Trésorier et Orateur.

Pour me définir un peu plus, j'emprunterai à Marcel Proust une courte partie de son questionnaire :

- Le principal trait de mon caractère : la compassion.
- La qualité que je désire chez un homme et une femme : la sincérité.
- Ce que j'apprécie le plus chez mes amis : la fidélité.
- Mon principal défaut : la mauvaise humeur.
- L'oiseau que je préfère ; l'aigle parce qu'il vole très haut et qu'il est le seul animal à le pouvoir fixer le soleil.
- Mes héros dans la fiction : Ulysse, Jean Valjean, le Comte de Monte-Cristo, car tous révoltés devant l'injustice.
- Mes héroïnes favorites dans la fiction : Iphigénie et Electre.
- Caractères historiques que je méprise le plus : la Shoa, le massacre de la Saint Barthélémy, la France pétainiste et toutes formes de dictature.
- La réforme que j'estime le plus : l'abolition de la peine de mort.
- Le don de la nature que j'aimerais avoir : la clairvoyance.
- Comment j'aimerais mourir : instantanément, très âgé, sans souffrance et en riant.
- Ma devise : Aimer et Vivre Libre.

Pourquoi sonner à la porte du Conseil d'Administration de SOLIDARITE JEUNESSE/ ORPHELINAT MAÇONNIQUE pour faire partie de ses conseillers ? Pour plusieurs raisons dont la première est personnelle car j'ai vécu la perte de mon père lorsque j'avais 15 ans et je n'ai trouvé personne pour me soutenir dans ce dénuement. Depuis de longues années dans le monde profane, j'ai toujours œuvré de façon active dans le tissu associatif. La Maçonnerie spéculative, par sa démarche Spirituelle et Fraternelle, ne peut que tendre, me semble-t-il vers l'opératif. Œuvrer et agir pour que des enfants puissent poursuivre leurs études malgré le deuil d'un Frère est pour moi une mission noble, opérative, humaniste et fraternelle. Participer à cette mission en devenant membre du Conseil d'Administration, prendre part de façon plus active encore que je ne le fais en tant que Parrain de l'une de nos pupilles, la petite Mila BERRON âgée de 9 ans, est important pour moi. Donner du sens à ma Fraternité Maçonnique en vous apportant un peu de mon temps, de mes compétences et de ma rigueur, est mon souhait le plus réel, le plus sincère et le plus représentatif de mon Devoir. Alors pour paraphraser Simone de Beauvoir, je dirai tout simplement « On ne naît pas Maçon, on le devient chaque jour un peu plus !

J'ai dit. »

### **M. M. LAFARIE**

Absent excusé.

### **M. G. MUSSO - Respectable Loge « Aequitas » - N°1094 - Orient de Paris**

« Très Cher Frère Président, Très Chers Frères Délégués, je suis donc Gilbert MUSSO, initié à la Respectable Loge « La Rose des Vents » à l'Orient de Coutances en 1984,



j'ai rejoint depuis la Respectable Loge « Aequitas » à l'Orient de Paris. Mon chemin maçonnique s'est poursuivi par la fondation de quelques loges et j'ai surtout œuvré à la Commission Conventuelle de Contrôle des Finances, le congrès Paris - Ile de France/Outre Mer et le Conseil Fédéral.

Nos grands idéaux maçonniques sont basés sur la Solidarité et la Fraternité et il est important de ne pas les laisser dans la Loge mais de les sortir. Pour avoir accompagné un pupille il y a 4 ou 5 ans, j'ai eu l'occasion de participer à des échanges avec les jeunes et les mamans ce qui fait que cette vision de la Fraternité je la trouve davantage dans SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MAÇONNIQUE que dans les autres actions maçonniques que j'ai pu connaître. Pour assurer cette permanence, cette dynamique du regard de l'un sur le regard de l'autre et la mise en pratique de nos principes, je crois qu'il est important de défendre cette liberté d'aimer et cette liberté d'accompagner des jeunes dont on s'occupe de plus en plus tôt avec des études longues. Les témoignages si pertinents que nous venons d'entendre nous prouvent qu'il est primordial de continuer ce devoir de mémoire. Très Cher Frère Président,

J'ai dit. »

#### **M. Noël GARCIA - Respectable Loge « L'Acacia » - N°849 - Orient de Nanterre**

« Très Cher Frère Président, Respectable Assemblée, je suis Noël GARCIA de la Respectable Loge « L'Acacia » - n° 849 - Orient de Nanterre. J'ai été initié il y a plus de 30 ans dans la Respectable Loge « Tradition et Vérité » - n° 915 - Orient de Paris. Depuis que je suis Maçon, j'ai occupé plusieurs offices dont celui d'Hospitalier que j'occupe encore. Dans mon atelier nous avons eu 2 pupilles, le frère et la sœur qui aujourd'hui s'épanouissent dans leur vie professionnelle. Je suis en retraite et disponible pour ce bénévolat et je serai heureux de m'investir dans l'association. »

#### **M. D. de MARTIN - Respectable Loge « THEBAH » - N°347 - Orient de Paris**

« Mon Très Cher Frère Président, mes Frères du Conseil d'Administration et vous tous mes Frères Délégués, je m'appelle Diego de MARTIN, j'ai été initié dans la Respectable Loge « THEBAH » n°347 à l'Orient de Paris en 1976, dont je suis toujours membre et son Délégué depuis plus de 20 ans.

J'avais déjà été sollicité par un ancien Administrateur voilà plus de 10 ans, pour présenter cette candidature, mais je n'avais pas la disponibilité pour prendre un tel engagement. Je suis maintenant retraité et disponible pour les réunions le mercredi après-midi et je dispose de plus de temps pour assurer les missions liées à cette fonction.

En effet, devenir membre du Conseil d'Administration, c'est prendre part de façon active à la gestion de l'Association et apporter une contribution utile, fort de mon expérience de cadre et manager d'équipe dans l'économie et l'ingénierie de la construction, je peux mettre à profit mes expériences. Cette implication sur le terrain tant social, pédagogique et solidaire doit me permettre d'être à l'écoute des besoins pour essayer de les honorer. Mon Très Cher Frère Président, mes Frères du Conseil d'Administration et vous tous mes Frères délégués,

J'ai dit. »

**M. P. CATAYEE - Respectable Loge « L'Aurore des Bâisseurs » - N°1323 - Orient du Lamentin**

« Mon Très Cher Frère Président, et vous tous Mes Très Chers Frères, je m'appelle Pierre CATAYEE et j'ai 68 ans. J'ai été initié à la Respectable Loge « Les Disciples de Pythagore » n°485 Orient de Fort de France (Martinique) et je suis fondateur de la Respectable Loge « L'Aurore des Bâisseurs » à l'Orient du Lamentin.

Je suis candidat parce que j'ai vécu plusieurs situations difficiles dans notre Orient où l'on n'a pas toujours pu donner l'aide nécessaire à nos familles. J'ai expliqué cette situation au Congrès Régional qui a souhaité que notre Région soit représentée au sein de notre association et c'est la raison pour laquelle je suis candidat. Merci Mes Frères. »

**M. Y. SALA - Respectable Loge « Pons Europeus » N°1088 - Orient de Strasbourg**

« Monsieur le Président, Mesdames, mes Très Chers Frères du Conseil d'Administration et vous tous mes Frères Délégués, je m'appelle Yves SALA, initié le 24 novembre 1990 dans la Respectable Loge « Erwin de Steinbach » n°572 à l'Orient de Strasbourg, j'ai reçu la Lumière de son Vénérable Maître le Très Cher Frère Jean WILLER en présence du Très Cher Frère Claude ROSENBERG Conseiller Fédéral à l'époque, du Très Cher Frère Max KAUFMANN passé à l'Orient Eternel, dont j'ai été le Secrétaire à la Respectable Loge « Pons Europeus » pendant 9 ans.

Dans le même temps, j'étais le Frère Hospitalier de ma Loge mère et j'ai pris en compte, pendant quelques années jusqu'en 2000 comme parrain, trois orphelins de Solidarité Jeunesse qui poursuivaient leurs études à Strasbourg. Aujourd'hui, je me consacre entièrement à la Respectable Loge « Pons Europeus », seul atelier de la Grande Loge de France qui travaille en langue allemande, et dont je suis le Député.

Secrétaire Général d'une association d'anciens combattants, je suis chargé de mission par la M.I.R. (Mission Interministérielle aux Rapatriés) pour le suivi du « Plan emploi des enfants de Harkis » dans l'Est de la France.

Comme le Très Cher Frère Claude ROSENBERG ne s'est pas représenté, avec son départ, de fait la région n'est plus représentée, alors je peux vous dire mes Très Chers Frères que j'ai l'expérience du jeune public et des orphelins, m'en étant occupé par le passé.

Officier de carrière en retraite, et disponible, je souhaite participer au soutien et au suivi des enfants pris en charge par l'Orphelinat Maçonique au sein de notre Obédience. C'est pourquoi je remercie par avance tous les Frères qui voudront bien prendre en considération ma candidature.

J'ai dit. »

**Le Président conclut :**

« Mes Très Chers Frères, vous avez entendu chaque candidat. Je vous informe que dès la semaine prochaine, par extranet, vos Vénérables Maîtres vont recevoir l'imprimé d'élection du délégué de leur loge pour l'Assemblée Générale Ordinaire 2012. Insistez pour que l'élection se fasse rapidement et surtout pour que le procès-verbal soit adressé rapidement au siège de l'Association.

Concernant les 150 ans de l'Association n'oubliez pas de demander dans vos Loges si des Frères connaissent l'existence d'anciens pupilles et leurs Parrains et de nous les faire connaître afin de les inviter le jour de l'anniversaire.

Je vous remercie pour votre présence et votre confiance. »

\*  
\* \*

## ELECTIONS

### Résultat du scrutin

Les élections pour le renouvellement du tiers des membres composant le Conseil d'Administration ont donné les résultats suivants:

Nombre de votants :	225
Suffrages exprimés :	4.723 voix
20 bulletins nuls pour 349 voix	<b>4.374 voix</b>

- 5 postes à pourvoir :

### I - ADMINISTRATEURS SORTANTS DEMANDANT LE RENOUELEMENT DE LEUR MANDAT

<b>Philippe DECOUVELAERE</b>	« <i>TRIPLE LUMIERE</i> »	<b>BETHUNE</b>
<b>Alain ROQUES</b>	« <i>LES VIEUX AMIS</i> »	<b>MARSEILLE</b>

### II - NOUVEAUX CANDIDATS

<b>Patrick HIRIGOYEN</b>	« <i>ART ET PROGRES</i> »	<b>PARIS</b>
<b>Michel LAFARIE</b>	« <i>LES 3 MAILLETS ARTS &amp; AMITIE</i> »	<b>EVREUX</b>
<b>Gilbert MUSSO</b>	« <i>AEQUITAS</i> »	<b>PARIS</b>
<b>Noël GARCIA</b>	« <i>L'ACACIA</i> »	<b>NANTERRE</b>
<b>Diego de MARTIN</b>	« <i>THEBAH</i> »	<b>PARIS</b>
<b>Pierre CATAYEE</b>	« <i>L'AURORE DES BATISSEURS</i> »	<b>LE LAMENTIN</b>
<b>Yves SALA</b>	« <i>PONS EUROPEUS</i> »	<b>STRASBOURG</b>

### ont obtenu :

<b>Philippe DECOUVELAERE</b>	<b>3.853 voix</b>	<b>Réélu</b>	<b>fin de mandat 2014</b>
<b>Alain ROQUES</b>	<b>3.824 voix</b>	<b>Réélu</b>	<b>fin de mandat 2014</b>
<b>Michel LAFARIE</b>	<b>2.537 voix</b>	<b>Elu</b>	<b>fin de mandat 2014</b>
<b>Yves SALA</b>	<b>2.516 voix</b>	<b>Elu</b>	<b>fin de mandat 2014</b>
<b>Gilbert MUSSO</b>	<b>2.264 voix</b>	<b>Elu</b>	<b>fin de mandat 2014.</b>

ont aussi obtenu :

Patrick HIRIGOYEN	2.246 voix	non élu.
Noël GARCIA	1.555 voix	non élu
Pierre CATAYEE	1.415 voix	non élu
Diego de MARTIN	1.219 voix	non élu

**Scrutateurs : MM. Pascal BATTISTON - Gérald DAVID - Jacques HERITIER - Lionel MAINE - Emmanuel MONTOUT - Michel VINCENT.**

\*  
\* \*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et aucun membre de l'Assemblée ne demandant plus la parole, le Président clôt la séance à 17 h.

Le Secrétaire Général  
**Philippe DECOUVELAERE**

Le Président  
**Philippe CELERIER**

Approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration  
dans sa séance du Mercredi 21 Septembre 2011.

# ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU JEUDI 14 JUIN 2012

Exercice 2011

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### I - BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION - exercice 2011/2012

Au cours de sa séance du Mercredi 21 Septembre 2011, le Conseil d'Administration a procédé aux élections habituelles.

<b>M. Philippe CELERIER</b>	réélu Président	
<b>MM. Georges DUCLOS</b>	élu Vice Président	
<b>Jacques PARIS</b>	élu Vice Président	
<b>M. Philippe DECOUVELAERE</b>	réélu Secrétaire Général	assisté de
<b>M. Eric COUDERT</b>	élu Secrétaire Adjoint.	
<b>M. Jean BATTISTON</b>	élu Trésorier	

### II - ORGANISATION DES COMMISSIONS

Comme chaque année des Commissions de travail se sont réunies sous la responsabilité des Rapporteurs suivants :

Messieurs

<b>Alain ROQUES</b>			pour la Commission d'Adoption
<b>Jean BATTISTON</b>	"	"	des Finances
<b>Patrick LECLERC</b>	"	"	Juridique
<b>Philippe DECOUVELAERE</b>	"	"	des Relations Extérieures
<b>Marcel GRAINE</b>	"	"	des Prix
<b>Jean Marie BODART</b>	"	"	Histoire et Archives
<b>Bruno CASSETTE</b>	"	"	150 ans SJ/OM.

### III - NOMINATION D'ASSISTANTS DE PRESIDENT

Le Président nomme des « Assistants » du Président

Ces assistants auront comme rôle :

- aider et conseiller le Président, voire le représenter dans les Régions si nécessaire,

- intervenir dans les Congrès,
- assurer la liaison avec les Parrains et les aider si nécessaire,
- prendre en compte les cas difficiles et diligenter au besoin les enquêtes.

Région Nord et Est : **M. P. DECOUVELAERE**  
 Région Ouest : **M. M. LAFARIE**  
 Région Sud Ouest : **M. P. CELERIER**  
 Région Méditerranée : **M. A. ROQUES**  
 Région Ile de France : **M. M. GRAINE**

#### **IV - ACTIVITES DES COMMISSIONS**

##### **A / Commission d'Adoption**

En liaison avec le Secrétariat, elle a suivi, dans tous ses détails, l'examen des dossiers, assurant le bien fondé des droits aux allocations servies pour l'année en cours. Elle a aussi examiné les demandes d'aides exceptionnelles.

La Commission a proposé le renouvellement de l'aide exceptionnelle forfaitaire pour les étudiants de 3<sup>ème</sup> cycle en adoption totale mise en place dès la rentrée 2010/2011. Renouvellement adoptée par le CA du 21.09.2011.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu de la répartition de nos pupilles.

Le nombre total des pupilles au 31 Décembre 2011 était de : 110

- en Adoption Morale : 50 pupilles
- en Adoption Totale : 60 pupilles

pour un nombre de familles de : 76

53 pupilles mineurs	}22 sous le régime de l'adoption morale } }31 sous le régime de l'adoption totale
57 pupilles majeurs	}28 sous le régime de l'adoption morale } }29 sous le régime de l'adoption totale ces 29 pupilles reçoivent des bourses d'études.

L'art. 5 de nos statuts stipule en effet que : "*L'Association adopte et soutient des orphelins mineurs acceptés par le Conseil d'Administration. Celui-ci peut cependant, dans des cas particuliers, décider de poursuivre ou d'accorder son assistance après la fin de la minorité*".

##### **Répartition par catégorie d'âge.**

Les 53 pupilles mineurs de 1 à 17 ans se répartissent comme suit :

	Adoption totale	Adoption morale
de 1 à 5 ans	0	1
6 à 9	9	2
10 à 13	7	7
14 à 17	15	12
	<u>31</u>	<u>22</u>

Les 57 pupilles majeurs de 18 ans et + se répartissent comme suit :

	Adoption totale	Adoption morale
de 18 à 20 ans	12	13
21 à 23	12	7
+ de 23	$\frac{5}{29}$	$\frac{8}{28}$

Les 29 pupilles sous le régime de l'Adoption Totale, tous étudiants, perçoivent des bourses d'études ou des compléments de bourses. Les dossiers sont examinés au cas par cas.

Les études suivies par nos pupilles leur permettront d'accéder aux professions de : Droit - Droit International - Médecine - Enseignement - Orthopédie - Lettres - Electronique - Service Social - Restauration - Commerce International - Création de chapeaux - Gestion - Economie - Géomètre - Musique.

Le montant total des allocations distribuées a été de 376 973,50 €, y compris - aides exceptionnelles, allocations exceptionnelles 3<sup>ème</sup> cycle, primes de vacances, primes de fin d'année, prix d'encouragement.

### **B / Commission des Prix**

La Commission a procédé à l'examen des 43 dossiers présentés par les Parrains. Elle a adopté les 5 catégories habituelles : Primaires, Collégiens, Lycéens, Universitaires et Grandes Ecoles, Techniciens.

La Commission tient compte des efforts fournis par les pupilles, des appréciations des professeurs, du contexte familial, du rapport du Parrain, etc...

### **LISTE PROPOSEE PAR LA COMMISSION DES PRIX - ANNEE SCOLAIRE 2010/2011**

29 Prix pour une valeur de 4 970 €  
y compris 1 000 € de la Journée de la Fraternité des Loges du Lot

#### **PRIMAIRES**

559 BERRON Mila 577 JOUANIN Justine

#### **COLLEGIENS**

467 POTET Marie-Charlotte 551 HOANG Sarah  
481 VUILLEMIN Clémence 565 LARDIER Clémence  
493 POLI Emmanuelle 571 TISSERAND Enzo  
551 HOANG Alexandre 577 JOUANIN Marine

#### **LYCEENS**

467 POTET Jean-Baptiste 563 CATHALA Amandine  
525 FENERI César 567 DELAHAYE Alice  
527 CHICHIGNOUD Valentin 568 QUEFFEULOU Héloïse  
546 DELIGNE Camille

## TECHNIQUES

548	ROBE Clara	558	SERIN Julian
552	BOUTIN Anthony	568	QUEFFEULOU Yoann
556	GUILLOUET Abel		

## UNIVERSITAIRES - GRANDES ECOLES

444	MACE Fanny	567	DELAHAYE Oliver
455	DEFROMONT Julien Alexis	571	TISSERAND Luca
462	MARTINET Bastien	572	GUYONNET Emilie
531	MALTESE Aude		

Le Conseil d'Administration a approuvé la liste des 29 Prix proposés.  
(C.A. du 16/12/2011)

Cette année encore nos pupilles ont obtenu d'excellents résultats. Les Parrains ont suivi avec beaucoup de dévouement le parcours de ces pupilles.

### C / Commission des Finances

- a présenté, à chaque séance du Conseil, un tableau de bord de la situation financière, avec les commentaires habituels de chaque poste,
- a participé à la réactualisation du barème, base de calcul des allocations,
- a transmis ses comptes à la Commission Conventuelle du Contrôle des Finances de la Grande Loge de France,

L'exercice clos le 31 décembre 2011 a dégagé un déficit de fonctionnement de - 66 145,59 € (se reporter au rapport financier « Insuffisance de fonctionnement de l'exercice »).

### Dons de 160 Loges en 2011

	CHAMBRE DE CRISTAL	347	THEBAH
	CLEF DES CAUSSES DU QUERCY	359	MAURICE MONIER - GALILEE
	ROSERAIE D'HERMES	395	LA SEMENCE
	ST JEAN D'AQUITAINE	398	INDEPENDANCE
1	ST JEAN D'ECOSSE	410	MINERVE
3	LES TRINITAIRES	426	SOLIDARITE LANDAISE
78	ECOSSAISE AMIS DE L'ORDRE	432	FRATER. ET PHIL. ECOSSAISE
99	JERUSALEM ECOSSAISE	445	DENIS PAPIN
137	JOSE ROIG THOMAS JEFFERSON	459	HEUREUSE RENCONTRE
187	UNION ET BIENFAISANCE	475/704	LOI D'ACTION&G. TELL REUNIS
209	REVEIL MACON. - EDUC. CIVIQUE	476	STELLA MARIS
210	VRAIE LUMIERE	485	DISCIPLES DE PYTHAGORE
214	PERSEVERANCE ECOSSAISE	491	L'AURORE
246	TOLERANCE	492	ETOILE DE LA MONTAGNE
256	LA FIDELITE	499	DISCIPLES DE ST ANDRE D'ECOS.
280	LA VERITE	556	CHEOPS
294	DROITS DE L'HOMME	565	VIEUX AMIS
343	ANGLO SAXON LODGE	577	LE BON VOULOIR



582	AMITIES INTERNATIONALES	944	COTE SOUS LE VENT KERABON
590	LE NIVEAU	948	LA FLEUR D'OR
672	PHILADELPHES ROGER SALENGRO	955	RIGUEUR ET TOLERANCE
698	COTE D'AZUR	964	RENAISSANCE ECOSSAISE
705	REALITE	978	CONFUCIUS
712	LA FRANCE	982	ST JEAN DU CAPRICORNE
748	LA TRADITION	984	AMITIE PHOCEEENNE
750	THELEMA	992	PHARE DU MONT BELIEN
752	TRADITION ESOTERIQUE	998	ATHENA
754	ECOSSAIS D'OLBIA	999	LES PLEIADES
758	LE TRAIT	1005	LE FIL D'ARIANE
771	CONSTANTES HUMAINES	1007	LES OUVRIERS D'HIRAM
783	SCIENCE ET CONSCIENCE	1010	CONTRAT CAVARE
791	ESPERANCE ECOSSAISE	1022	OMNES FRATRES
806	DELTA DE ST CLAIR	1026	LUMIERE EN CEVENNES
817	SEMPER FIDELIS	1027	ST JEAN DES COLLINES
818	LUDWING VAN BEETHOVEN	1029	CŒURS FIDELES DE L'ARTOIS
833	PERDIGUIER L'AMI DU PEUPLE	1039	ROSAE VITAE
840	ESPRIT DES LOIS	1046	ETOILE DU LABOURD
842	APPRENTIS ECOSSAIS	1061	DAVID D'ANGERS
846	ANTONIO COEN	1063	INACCESSIBLE ETOILE
853	ST JEAN D'OCCITANIE	1067	TRIPLE LUMIERE
854	HARMONIE ET PROGRES	1075	AR MEN
857	PROGRES ET HUMANISME	1096	ARTS REUNIS
858	LES TREIZE ECOSSAIS	1099	ARCHE DU VERSEAU
859	TRAVAIL ET RECHERCHE	1100	LUMIERE DE ST JEAN
861	FRATERNITE	1113	HUMANITE NOUVELLE
865	MOZART	1115	AMIS DE LA RAISON
869	CŒURS FIDELES	1117	ROSACE INITIATIQUE
871	ART ET PROGRES	1124	E TE MEN ANKI
882	AVEC	1128	FRATERNITE ECOSSAISE
883	SPINOZA	1129	PLOTIN
885	MIETERRANO	1136	PARFAITE HARMONIE
889	CONNAISSANCE ET HARMONIE	1139	ETOILE DE L'EUROPE
890	AURORE SOCIALE DU QUERCY	1140	SOUFFLE DE ST JEAN
891	TROIS MAIL. - ARTS ET AMITIE	1156	LUMIERE EN PAYS D'ARLES
894	LALANDE	1164	AMOUR ET SPIRITUALITE
899	ST JEAN D'ALBY	1178	CENTRE DE L'UNION ECOSSAISE
900	GUSTAVE DESMONS	1183	SAGESSE ET PERSEVERANCE
901	JEAN MOULIN LIBERTE DIGNITE	1188	PALIMPSESTE
914	COMPAGNONS DU GAY SCAVOIR	1189	SIRIUS
915	TRADITION ET VERITE	1191	CONSCIENCE ET LUMIERE
923	GUYENNE ECOSSAISE	1206	ALPHA
925	TEMPLE ECOSSAIS	1207	LUMIERE D'OPALE
931	TRAIT D'UNION	1208	MAAT
935	L'UNION	1210	FRERES ECOS. DE LA GOHELLE
938	SILENCE ET FRATERNITE	1214	MAITRES OEUVRIERS

1216	HERMES DU NORD		
1219	CLEMENTE HARMONIE	1347	LE BANQUET
1220	DEMOCRATE LOCHOISE	1361	ST NICOLAS DE LORRAINE
1221	AMIS REUNIS	1368	ASCESE ET HARMONIE
1243	MARCHES DE LA VALLEE DU LOT	1370	LOU CAMIN
1246	DEMETER	1378	SOUS L'ACACIA
1248	ATHANOR ECOSSAIS	1384	GEOMETRIE SACREE
1249	LES EGALITAIRES	1392	TEMPLE INTERIEUR
1258	ETOILE DU MATIN	1403	MOSAIQUE INITIATIQUE
1270	RAYONS DE PROMETHEE	1407	ZENITH
1273	AXIS MUNDI	1410	TOLERANCE ET FRATERNITE
1274	ST JEAN DES 7 MONTS	1430	TROIS PIERRES DE PEVELE
1300	ST JEAN DE LA MEDITERRANEE	1435	DE LA DIVERSITE A L'UNITE
1310	LE CŒUR ET L'EQUERRE	1447	CHEMIN ECOSSAIS
1313	VERBUM LUX & VITA MARC BILIS	1467	GRAIN DE SENEVE
1328	HOMME LIBRE		

### **D / Commission Juridique**

- A obtenu de la Mairie d'Orange l'autorisation d'exhumer les 3 corps de la famille MAURIN et de procéder à leur crémation. Au 31 décembre 2011 il ne restait qu'une condition testamentaire à exécuter.

### **E / Commission des Relations Extérieures & Communication**

- A renouvelé la journée des pupilles lors du tournoi de Roland Garros le Vendredi 3 Juin 2011 « Trophée des légendes ». 25 pupilles et mamans se sont retrouvés autour de **M. P. CELERIER** pour profiter pleinement de cette journée qui a suscité beaucoup de joie aux participants. Comme de coutume un dîner a clos cette sortie.

- A préparé et budgétisé le programme des sorties des pupilles pour 2011/2012.

- A organisé des rencontres « Pupilles et Mamans, Parrains et hospitaliers » des Loges concernées par nos dossiers, après les Journées régionales des Hospitaliers :

- Périgueux le 12 Mars 2011 - Narbonne le 9 Avril 2011 - Toulon le 21 Mai 2011 - Paris le 15 Octobre 2011.

Ce furent des moments privilégiés, avec beaucoup d'émotion où les échanges furent nombreux entre les enfants, les mamans et les Parrains.

- A fait paraître un article dans le Journal de la Grande Loge de France pour recherche d'anciens pupilles ou parrains en vue des « 150 ans » de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE en 2012.

- Est intervenue lors de la réunion des Hospitaliers de la Région Méditerranée, de l'Ile de France/Outre - Mer et Orient Eloignés - des Congrès du Nord, du Sud - Ouest et de l'Est.

- A convié quelques pupilles à l'arbre de Noël de la Fraternité organisé par le Congrès de Paris Ile de France. En raison de l'invitation tardive seuls quelques pupilles de la

région parisienne ont pu participer à cette soirée. Le **Président** et **M. J. BATTISTON** ont accueilli les pupilles et les mamans.

- Etudie la création d'un site Internet.

#### **G / Commission Histoire et Archives**

- recherche et regroupe toutes les archives se rapportant à l'Orphelinat Maçonnique à la Grande Loge de France, au Grand Orient de France. De même que les archives russes.

#### **F / Commission 150<sup>ème</sup> Anniversaire**

- a préparé l'organisation du 150<sup>ème</sup> anniversaire de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE qui aura lieu le 25 Février 2012 au Musée des Arts Forains,

- a proposé la souscription d'une médaille commémorative « 150 ans »,

- a fait le recensement des anciens pupilles et parrains.

### **IV - RENOUELEMENT DU TIERS DES MEMBRES**

Il sera procédé statutairement lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 Juin 2012 au renouvellement du tiers des membres sortants du Conseil d'Administration.

#### **Administrateurs sortants**

**MM : CELERIER Philippe - GRAINE Marcel - HIRIGOYEN Patrick - PARIS Jacques - RABEFANIRAKA Christian.**

\*

\* \*

### **FAITS MARQUANTS en 2011**

#### **Juillet 2011**

Les Frères de la région lotoise ont organisé le dimanche 3 juillet 2011 leur Fête de la Fraternité au profit des orphelins de la Grande Loge de France. Cette journée s'est agréablement déroulée.

#### **Novembre 2011**

Le **Président** de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE et l'ensemble du Conseil d'Administration reçoivent le Très Respectable Grand Maître de la Grande Loge de France Alain-Noël DUBART accompagné du Très Respectable Frère Grand Secrétaire Pierre Marie ADAM.

#### **Novembre 2011**

Ayant démissionné de la Grande Loge de France, **M. P. LECLERC** présente sa

démission du poste d'Administrateur. L'ensemble du Conseil est peiné et regrette cette décision d'un ami travailleur, assidu, chaleureux et éminemment précieux pour l'Association. Suite au poste vacant laissé par cette démission M. P. HIRIGOYEN est coopté par le Conseil d'Administration.

### **Décembre 2011**

Nous avons appris avec beaucoup d'émotion le décès de **M. Raymond DIZY**, Président d'honneur, survenu le 24 décembre 2011.

Nous gardons le souvenir d'un Frère et Ami qui a servi avec un grand dévouement et énormément de compétence l'Association pendant 25 ans. SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE a perdu un homme de cœur qui restera à jamais dans notre mémoire.

\* \*  
\*

Pour conclure ce rapport moral, nous reproduisons quelques extraits de correspondance reçue.

### **De la part des Parrains**

Dossier 527 - R.:L.: «ART ET PROGRES » - Orient de Paris :

« ...C'est grâce à vous et à vous seuls que Claire peut faire face financièrement, elle me redit régulièrement combien votre aide n'est pas utile mais vitale pour Valentin. Vous aurez l'occasion de rencontrer Valentin le 25 février prochain et nous nous en réjouissons, ce sera l'occasion de vous remercier pour la belle action qui est la vôtre ..... »

Le Parrain

Dossier 544 - R.:L.: «DAVID D'ANGERS » - Orient d'Angers:

«...Je profite de ce courrier pour formuler à ton intention, ainsi qu'à celle de l'ensemble des Frères qui s'emploient à faire vivre Solidarité Jeunesse, des vœux fraternels et chaleureux pour la nouvelle année, que celle-ci vous accorde encore la faculté d'apporter un peu de bien-être matériel à nos jeunes privés du soutien paternel.....»

Le Parrain

Dossier 558 - R.:L.: «AMIS DE LA RAISON » - Orient de Toulouse :

« ...C'est dire que l'aide que vous lui apportez est la bienvenue dans cette période critique de l'éducation des enfants. .... »

Le Parrain

Dossier 567 - R.:L.: «AMIS DE JEAN MOULIN » - Orient de Béziers :

« ...Je porte à ta connaissance pour me l'avoir dit qu'ils sont parfaitement conscients que l'Orphelinat Maçonique les soutient et qu'ils ne pourraient pas vivre et poursuivre brillamment leurs études sans vous. Je dois t'avouer que je suis très heureux de la réaction de l'Orphelinat Maçonique, quand nous parlons de fraternité maintenant je sais ce que c'est réellement même si auparavant je m'en doutais. .... »

Le Parrain

## **De la part des Pupilles**

Dossier 572 - R.:L.: « ST JEAN D'OCCITANIE » - Orient de Toulouse :

« Quelques mots pour remercier l'ensemble des membres de l'association. L'aide humaine que vous m'apportez cette année à travers une aide financière m'apporte stabilité et sérénité, malgré les évènements douloureux et me permet de rester concentrée sur mon objectif universitaire qui me tient à cœur ainsi qu'à mes parents. Je présente le concours national de l'internat de médecine ce qui explique mon absence à vos côtés. Je reste auprès de vous par la pensée et par l'intermédiaire de maman. Je suis reconnaissante pour votre précieux soutien ... »

Emilie

Dossier 530 - R.:L.: « JOSEPH DE MAISTRE » - Orient de Chambéry :

« L'aide de Solidarité Jeunesse, dont j'ai pu apprécier la constance et l'effectivité au fil des ans, pourra dorénavant profiter à d'autres pupilles qui en ressentent le besoin de manière plus pressante. Je souhaite à ceux-ci de pouvoir accueillir avec gratitude ce soutien et de le faire fructifier à sa juste valeur en contribuant à la construction du parcours de vie auquel ils aspirent. ... »

Léa

Dossier 546 - R.:L.: « LES PHILADELPHES ROGER SALENGRO » - Orient de Lille :

« ... Ravie de la confiance que vous avez en moi, je m'engage à continuer dans cette voie en ce qui concerne la réussite de mes études. Merci encore pour tous les efforts qui sont fournis pour me permettre cette réussite... »

Camille

## **De la part des Mamans**

Dossier 462 - R.:L.: « CONSCIENCE » - Orient de Pau :

« Un petit mot pour vous remercier de cette sympathique rencontre à Narbonne ce week-end. J'avoue qu'après avoir presque oublié la Franc-Maçonnerie ces dernières années, tout ce que j'ai pu vivre auprès de mon époux à ce sujet là m'est brusquement revenu durant ces quelques heures passées ensemble. J'ai été heureuse et touchée que mon fils entende parler de notions que je me suis efforcée de lui inculquer, mais les paroles dites ont pris une nouvelle dimension car prononcées par des Frères. Nous sommes rentrés à Pau riches d'émotion et Bastien plein d'un nouvel élan pour réussir ses examens prochains de Droit. De plus des liens ont pu être recréés et nous sentons qu'il peut y avoir à nouveau, auprès de vous si nécessaire, une écoute, une entraide, un bout d'épaule...Merci d'avoir eu cette initiative..... »

Maman de 2 pupilles

Dossier 533 - R.:L.: « ACTION ECOSSAISE » - Orient de Toulon :

« ...Les enfants ont déposé les lauriers de leur année d'étude sur les genoux de leur mère et je vous les dédie puisque vous avez été les parrains depuis 5 ans déjà.... »

Maman de 3 pupilles

Dossier 546 - R.:L.: « LES PHILADELPHES ROGER SALENGRO » - Orient de Lille :

« ... Camille et moi-même vous remercions de l'agréable séjour, d'avoir fait

connaissance autre que par courrier et d'avoir rencontré des mamans formidables et courageuses... »

Maman de 1 pupille

Dossier 571 - R.:L.: « AMITIES INTERNATIONALES » - Orient de Paris :

« Nous souhaitons vous remercier chaleureusement de cette délicate attention pour les vacances de Luca et Enzo. Si Guy, leur père, pouvait voir ce qui se passe, il serait j'en suis certaine, soulagé de constater cette chaîne de solidarité. »

Maman de 2 pupilles

\*  
\* \*

Nous vous avons présenté le travail fait en commun par les Administrateurs. Le Conseil d'Administration a œuvré dans la sérénité et l'amour pour le plus grand bien de ceux dont l'Association a la charge.

Nous espérons que l'Assemblée Générale voudra bien approuver l'action du Conseil d'Administration pour l'exercice 2011.

Le Secrétaire Général  
**Yves SALA**

Le Président  
**Philippe CELERIER**

Approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration dans sa séance du Mercredi 18 Avril 2012.

# **R A P P O R T   F I N A N C I E R**

## **P O U R   L ' E X E R C I C E   2 0 1 1**

Messieurs,

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter à l'Assemblée Générale le rapport financier pour l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2011.

Ce rapport comprend trois parties :

I - Examen des comptes de l'exercice 2011 et proposition d'affectation du déficit de fonctionnement de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

II – Le budget prévisionnel modifié 2012 et le budget prévisionnel de l'année 2013.

III – Le rapport du Commissaire aux Comptes.

\*  
\* \*

### **I - EXAMEN DES COMPTES DE L'EXERCICE**

Les comptes de l'exercice 2011 font l'objet d'une présentation conforme au nouveau plan comptable et comportent :

- 1) Le Bilan comparé avec celui de l'exercice précédent.
- 2) Le compte de fonctionnement comparé avec celui de l'exercice précédent.
- 3) L'annexe comportant les commentaires des principaux postes de chacun des documents précédents en les comparant à ceux de l'exercice précédent.

L'exercice clos le 31 Décembre 2011 présente un total de bilan de 1 697 833,09 € et un total du compte de fonctionnement de 531 021,74 € dégageant un déficit de fonctionnement de 66 145,59 €.

L'exercice d'une durée de 12 mois recouvre la période du 1er Janvier 2011 au 31 Décembre 2011.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- Continuité de l'Association;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre;
- Indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels;
- La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

**SOLIDARITE JEUNESSE - Orphelinat Maçonnique**  
**Exercice clos le 31/12/2011**

**SYNTHESE BILAN 2011 - ACTIF**

Bilan Actif Synthétique 2011	BRUT	Amortiss & Provisions	Net au 31/12/11 (A)	Net au 31/12/10 (B)	Variation (C=A-B)	Variations en %
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<b><u>Immobil. incorporelles</u></b>						
Concessions, brevets	9 503,51 €	9 288,89 €	214,62 €	400,80 €	- 186,18 €	- 46,45%
<b><u>Immobil. corporelles</u></b>						
Terrains	60 979,61 €		60 979,61 €	60 979,61 €	0 €	
Constructions	242 263,41 €	159 801,36 €	82 462,05 €	90 308,01 €	- 7 845,96 €	- 8,68%
Autres immo. corporelles	33 163,97 €	14 738,24 €	18 425,73 €	22 030,60 €	- 3 604,87 €	- 16,36%
<b>Immobil. financières</b>						
TIAP& Autres titres immobilisés	100 788,83 €		100 788,83 €	100 788,83 €	0 €	
Autres immobilisations financières	280,80 €		280,80 €	280,80 €	0 €	
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL</b>	<b>446 980,13 €</b>	<b>183 828,49 €</b>	<b>263 151,64 €</b>	<b>274 788,65 €</b>	<b>- 11 637,01 €</b>	<b>- 4,23%</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Autres créances (dont coti à recevoir)	114 484,52 €		114 484,52 €	46 303,50 €	68 181,02 €	+ 147,24%
Valeurs mobilières de placement	1 291 631,56 €		1 291 631,56 €	1 247 301,69 €	44 329,87 €	+ 3,55%
Disponibilités	26 759,57 €		26 759,57 €	155 335,19 €	- 128 575,62 €	- 82,77%
Charges constatées d'avance	1 805,80 €		1 805,80 €	1 208,95 €	596,85 €	+ 49,37%
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL</b>	<b>1 434 681,45 €</b>		<b>1 434 681,45 €</b>	<b>1 450 149,33 €</b>	<b>- 15 467,88 €</b>	<b>- 1,06%</b>
<b>TOTAL BILAN ACTIF</b>	<b>1 881 661,58 €</b>	<b>183 828,49 €</b>	<b>1 697 833,09 €</b>	<b>1 724 937,98 €</b>	<b>- 27 104,89 €</b>	<b>- 1,57%</b>

**SYNTHESE BILAN 2011 - PASSIF**

Bilan passif synthétique 2011			Net au 31/12/11 (D)	Net au 31/12/10 (E)	Variation (F=D-E)	Variations en %
<b>FONDS PROPRES</b>						
Fonds associatifs			1 181 993,35 €	1 077 320,79 €	104 672,56 €	+ 9,71%
Autres réserves			467 045,72 €	467 045,72 €	0 €	
RESULTAT DE L'EXERCICE			- 66 145,59 €	104 672,56 €	- 170 818,15 €	- 163,19%
<b><u>Sous total / Fonds propres</u></b>			<b>1 582 893,48 €</b>	<b>1 649 039,07 €</b>	<b>- 66 145,59 €</b>	<b>- 4,01%</b>
<b>DETTES</b>						
Dettes fiscales et sociales			13 732,39 €	6 159,46 €	7 572,93 €	+ 122,94%
Autres dettes (dont Legs Maurin)			92 907,22 €	69 739,45 €	23 167,77 €	+ 33,22%
Produits constatés d'avance			8 300,00 €	0,00 €	8.300,00 €	NS
<b><u>Sous total / Dettes</u></b>			<b>114 939,61 €</b>	<b>75 898,91 €</b>	<b>39 040,70 €</b>	<b>+ 51,43%</b>
<b>TOTAL BILAN PASSIF</b>			<b>1 697 833,09 €</b>	<b>1 724 937,98 €</b>	<b>- 27 104,89 €</b>	<b>- 1,57%</b>



## BILAN 2011 - ACTIF DETAILLE

BILAN Actif Détaillé 2011	BRUT	Amort./ Provisions	Net au 31/12/11 (A)	Net au 31/12/10 (B)	Variations (C=A-B)	Variations en %
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
<b>Immobil. incorporelles</b>						
Licences/logiciels	9 503,51 €	0,00 €	9 503,51 €	9 503,51 €		
Amortissements Logiciels		9 288,89 €	- 9 288,89 €	- 9 102,71 €		
<b><u>Sous total / Concessions, brevets</u></b>	<b><u>9 503,51 €</u></b>	<b><u>9 288,89 €</u></b>	<b><u>214,62 €</u></b>	<b><u>400,80 €</u></b>	<b><u>186,18 €</u></b>	<b><u>+ 46,45%</u></b>
<b>Immobil. corporelles</b>						
<b>Terrains</b>	<b><u>60 979,61 €</u></b>		<b><u>60 979,61 €</u></b>	<b><u>60 979,61 €</u></b>		
Immeuble	235 381,28 €		235 381,28 €	235 381,28 €		
Installations générales	6 882,13 €		6 882,13 €	6 882,13 €		
Amort. / Immeuble		152 919,23 €	- 152 919,23 €	- 145 073,27 €		
Amort. / Agencts constructions		6 882,13 €	- 6 882,13 €	- 6 882,13 €		
<b><u>Sous total / Constructions</u></b>	<b><u>242 263,41 €</u></b>	<b><u>159 801,36 €</u></b>	<b><u>82 462,05 €</u></b>	<b><u>90 308,01 €</u></b>	<b><u>- 7 845,96 €</u></b>	<b><u>- 8,68%</u></b>
Agencements divers	17 047,48 €		17 047,48 €	17 047,48 €		
Mat. Bureau et informatique	6 856,68 €		6 856,68 €	6 167,70 €		
Mobilier	9 259,81 €		9 259,81 €	9 259,81 €		
Amort. Agencts divers		5 395,95 €	- 5 395,95 €	- 3 691,20 €		
Amort. Mat. Bureau et informat.		4 790,37 €	- 4 790,37 €	- 3 832,09 €		
Amort. Mobilier		4 551,92 €	- 4 551,92 €	- 3 610,08 €		
<b><u>Sous total/ Autres immos corporelles</u></b>	<b><u>33 163,97 €</u></b>	<b><u>14 738,24 €</u></b>	<b><u>18 425,73 €</u></b>	<b><u>22 030,60 €</u></b>	<b><u>- 3 604,87 €</u></b>	<b><u>- 16,36%</u></b>
<b>Immobil. financières</b>						
EMPRUNT ETAT ( 4% OAT )	99 999,83 €		99 999,83 €	99 999,83 €		
Intérêts courus s/emprunt OAT	789,00 €		789,00 €	789,00 €		
<i>TIAP &amp; autres titres immobilisés</i>	<i>100 788,83 €</i>		<i>100 788,83 €</i>	<i>100 788,83 €</i>		
Avance / Cpte Co - propriété	280,80 €		280,80 €	280,80 €		
<b><u>Sous total Immos financières</u></b>	<b><u>101 069,63 €</u></b>		<b><u>101 069,63 €</u></b>	<b><u>101 069,63 €</u></b>		
<b>ACTIF IMMOBILISE TOTAL</b>	<b><u>446 980,13 €</u></b>	<b><u>183 828,49 €</u></b>	<b><u>263 151,64 €</u></b>	<b><u>274 788,65 €</u></b>	<b><u>- 11 637,01 €</u></b>	<b><u>- 4,23%</u></b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Autres créances</b>						
Fournisseurs « 150 Ans »	13 462,66 €		13 462,66 €			
GLDF - Solde / cotisations	101 021,86 €		101 021,86 €	46 303,50 €		
<b><u>Sous total / Autres créances</u></b>	<b><u>114 484,52 €</u></b>		<b><u>114 484,52 €</u></b>	<b><u>46 303,50 €</u></b>	<b><u>68 181,02 €</u></b>	<b><u>+ 147,24%</u></b>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>						
Livret Bleu Associatif Crédit Mutuel	78 514,64 €		78 514,64 €	75 932,56 €		
Compte à terme CM Tonic Association	256 441,59 €		256 441,59 €	251 627,64 €		
OPCVM ECOFI 12 ms CRED COOP	250 900,50 €		250 900,50 €	250 900,50 €		
Bons Capital Assoc. Crédit Mutuel	640 000,00 €		640 000,00 €	616 940,90 €		
Parts Sociales Crédit Coopératif	152,50 €		152,50 €	152,50 €		
Parts sociales Crédit Mutuel	52 189,00 €		52 189,00 €	50 678,00 €		
Intérêts courus s/valeurs mobilière	13 433,33 €		13 433,33 €	1 069,59 €		
<b><u>Sous total / V. Mob . Placement</u></b>	<b><u>1 291 631,56 €</u></b>		<b><u>1 291 631,56 €</u></b>	<b><u>1 247 301,69 €</u></b>	<b><u>44 329,87 €</u></b>	<b><u>+ 3,55%</u></b>
<b>Disponibilités</b>						
Chèques à encaisser	5 605,07 €		5 605,07 €	4 944,00 €		
Crédit Mutuel	9 502,75 €		9 502,75 €	140 118,97 €		
Crédit Coopératif	8 657,81 €		8 657,81 €	8 853,81 €		
Chèques Postaux	834,14 €		834,14 €	840,14 €		
Caisse	2 159,80 €		2 159,80 €	578,27 €		
<b><u>Sous total / Disponibilités</u></b>	<b><u>26 759,57 €</u></b>		<b><u>26 759,57 €</u></b>	<b><u>155 335,19 €</u></b>	<b><u>- 128 575,62 €</u></b>	<b><u>- 82,77%</u></b>
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b><u>1805,80 €</u></b>		<b><u>1805,80 €</u></b>	<b><u>1 208,95 €</u></b>	<b><u>596,85 €</u></b>	<b><u>+ 49,37%</u></b>
<b>ACTIF CIRCULANT TOTAL</b>	<b>1 434 681,45 €</b>		<b>1 434 681,45 €</b>	<b>1 450 149,33 €</b>	<b>- 15 467,88 €</b>	<b>- 1,06%</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>1 881 661,58 €</b>	<b>183 828,49 €</b>	<b>1 697 833,09 €</b>	<b>1 724 937,98 €</b>	<b>- 27 104,89 €</b>	<b>- 1,57%</b>

## BILAN 2011 - PASSIF DETAILLE

BILAN Passif détaillé 2011		Net au 31/12/11 (D)	Net au 31/12/10 (E)	Variation (F=D-E)	Variations en %
<b>FONDS PROPRES</b>					
Fonds associatif		1 157 623,06 €	1 062 464,06 €		
Réserve financière		24 370,29 €	14 856,73 €		
<i>Fonds associatifs sans droit de reprise</i>		<u>1 181 993,35 €</u>	<u>1 077 320,79 €</u>	<u>104 672,56 €</u>	<u>9,71%</u>
Réserve legs		467 045,72 €	467 045,72 €		
RESULTAT DE L'EXERCICE		- 66 145,59 €	104 672,56 €	- 170 818,15 €	- 163,19%
<b><u>Sous total / Fonds propres</u></b>		<b><u>1 582 893,48 €</u></b>	<b><u>1 649 039,07 €</u></b>	<b><u>- 66 145,59 €</u></b>	<b><u>- 4,01%</u></b>
<b>DETTES</b>					
Sécurité Sociale		8 223,00 €	3 428,00 €		
Pôle Emploi Service			520,00 €		
Mutuelle		130,39 €			
Caisse de Retraite UGRR		3 460,00 €	1 067,00 €		
Etat - Impôt sur les bénéfices...		1 919,00 €	1 144,46 €		
<b><u>Sous total / Dettes sociales et fiscales</u></b>		<b><u>13 732,39 €</u></b>	<b><u>6 159,46 €</u></b>	<b><u>7 572,93 €</u></b>	<b><u>+ 122,94%</u></b>
Divers - Charges à payer		32 954,02 €	3 518,20 €		
Charges à payer			6 000,00 €		
Dépenses en attente			5 433,25 €		
Compte transitoire / Legs Maurin		59 953,20 €	54 788,00 €		
<b><u>Sous total / Autres dettes</u></b>		<b><u>92 907,22 €</u></b>	<b><u>69 739,45 €</u></b>	<b><u>23 167,77 €</u></b>	<b><u>+ 33,22%</u></b>
Produits constatés d'avance		8300,00 €			
<b><u>Sous total / Produits d'avance</u></b>		<b><u>8 300,00 €</u></b>		<b><u>8 300,00 €</u></b>	<b><u>NS</u></b>
<b><u>Sous total / Dettes</u></b>		<b><u>114 939,61 €</u></b>	<b><u>75 898,91 €</u></b>	<b><u>39 040,70 €</u></b>	<b><u>+ 51,43%</u></b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>1 697 833,09 €</b>	<b>1 724 937,98 €</b>	<b>- 27 104,89 €</b>	<b>- 1,57%</b>

Exercice clos le 31/12/2011

**COMPTE DE RESULTAT 2011**

COMPTE DE FONCTIONNEMENT SYNTHETIQUE 2011		Du 01/01/11 au 31/12/11	du 01/01/10 au 31/12/10	Variations	Variations en %
		( A )	( B )	(A) - (B) = (C)	
<b>REFERENCEMENT</b>					
	<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>				
	Dons	36 709,36 €	24 635,39 €	12 073,97 €	+ 49,01%
	Reprises et Transferts	400,76 €	298,18 €	102,58 €	+ 34,40%
	Cotisations reçues	401 021,86 €	396 086,25 €	4 935,61 €	+ 1,25%
( A )	<i>Sous total / Produits d'exploitation</i>	<b><u>438 131,98 €</u></b>	<b><u>421 019,82 €</u></b>	<b><u>17 112,16 €</u></b>	<b><u>4,06%</u></b>
	<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>				
	Charges externes	84 559,24 €	28 310,26 €	56 248,98 €	+ 198,68%
	Impôts et taxes	1 617,00 €	1 452,00 €	165,00 €	+ 11,36%
	Salaires et traitements	40 950,31 €	23 822,95 €	17 127,36 €	+ 71,89%
	Charges sociales	15 284,68 €	9 620,83 €	5 663,85 €	+ 58,87%
	Amortissements et provisions	11 637,01 €	11 530,69 €	106,32 €	+ 0,92%
	Allocations et aides	376 973,50 €	336 746,50 €	40 227,00 €	+ 11,95%
( B )	<i>Sous total / Charges d'exploitation</i>	<b><u>531 021,74 €</u></b>	<b><u>411 483,23 €</u></b>	<b><u>119 538,51 €</u></b>	<b><u>+ 29,05%</u></b>
( A ) - ( B ) = ( C )	<b><u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u></b>	<b><u>-92 889,76 €</u></b>	<b><u>9 536,59 €</u></b>	<b><u>-102 426,35 €</u></b>	<b><u>NS</u></b>
	<b><u>PRODUITS FINANCIERS</u></b>				
	Intérêts + Plus values sur session	28 394,66 €	96 280,43 €	- 67 885,77 €	- 70,51%
	Intérêts Legs Maurin	- 5 165,20 €			NS
( D )	<i>Sous total / Produits financiers</i>	<b><u>23 229,46 €</u></b>	<b><u>96 280,43 €</u></b>	<b><u>- 73 050,97 €</u></b>	<b><u>- 75,87%</u></b>
	<b><u>CHARGES FINANCIERES</u></b>				
	Intérêts et charges assimilées		0,00 €		
( E )	<i>Sous total / Charges financières</i>		<b><u>0,00 €</u></b>		
( D ) - ( E ) = ( F )	<b><u>RESULTAT FINANCIER</u></b>	<b><u>23 229,46 €</u></b>	<b><u>96 280,43 €</u></b>	<b><u>- 73 050,97 €</u></b>	<b><u>- 75,87%</u></b>
( C ) + ( F ) = ( G )	<b><u>RESULTAT COURANT</u></b>	<b><u>- 69 660,46 €</u></b>	<b><u>105 817,02 €</u></b>	<b><u>- 175 477,32 €</u></b>	<b><u>- 165,83%</u></b>
	<b><u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u></b>				
	Reprise de provision sur dette	5 433,25 €	0,00 €	5 433,25 €	
( H )	<i>Sous total / Produits exceptionnels</i>	<b><u>5 433,25 €</u></b>	<b><u>0,00 €</u></b>	<b><u>5 433,25 €</u></b>	<b><u>NS</u></b>
	<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>				
	Ch except.° sur opérations de gestion		0,00 €		
( I )	<i>Sous total / Charges exceptionnelles</i>	<b><u>0,00 €</u></b>	<b><u>0,00 €</u></b>		
( H ) - ( I ) = ( J )	<b><u>RESULTAT EXCEPTIONNEL</u></b>	<b><u>5 433,25 €</u></b>	<b><u>0,00 €</u></b>	<b><u>5 433,25 €</u></b>	<b><u>NS</u></b>
( K )	<b>Impôts sur les produits financiers</b>	1 918,54 €	1 144,46 €	774,08 €	+ 67,63%
( G ) + ( J ) - ( K ) = ( L )	<b><u>EXCEDENT OU PERTE</u></b>	<b><u>- 66 145,59 €</u></b>	<b><u>104 672,56 €</u></b>	<b><u>- 170 818,15 €</u></b>	<b><u>- 163,19%</u></b>

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DETAILLE (page 1)	du 01/01/11 au 31/12/11	du 01/01/10 au 31/12/10	Variations	Variations en %
	( A )	( B )	(A) - (B) = (C)	
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>				
DONS LOGES / OBEDIENCES	20 205,01 €	16 279,96 €	3 925,06 €	+ 24,11%
DONS INDIVIDUELS	16 504,35 €	8 355,43 €	8 148,92 €	+ 97,53%
LEGS				
<i>Sous total / Autres produits</i>	<b><u>36 709,36 €</u></b>	<b><u>24 635,39 €</u></b>	<b><u>12 073,97 €</u></b>	<b><u>+ 4,01%</u></b>
TRANSFERT DE CHARGES	400,76 €	298,18 €	102,58 €	+ 34,40%
<i>Sous total / Reprises et transferts</i>	<b><u>400,76 €</u></b>	<b><u>298,18 €</u></b>	<b><u>102,58 €</u></b>	<b><u>+ 34,40%</u></b>
COTISATIONS ADHERENTS	401 021,86 €	396 086,25 €	4 935,61 €	+ 1,25%
<i>Sous total / Cotisations reçues</i>	<b><u>401 021,86 €</u></b>	<b><u>396 086,25 €</u></b>	<b><u>4 935,61 €</u></b>	<b><u>+ 1,25%</u></b>
<i>Sous total / Produits d'exploitation</i>	<b><u>438 131,98 €</u></b>	<b><u>421 019,82 €</u></b>	<b><u>17 112,16 €</u></b>	<b><u>+ 4,06%</u></b>
EDF/GDF	849,99 €	871,94 €	- 21,95 €	- 2,52%
ACHAT Fournitures & Produits d'entretien	210,20 €	311,14 €	- 100,94 €	- 32,44%
FOURNITURES DE BUREAU	8 301,71 €	2 073,23 €	6 228,48 €	+ 300,42%
<i>Sous total / Autres achats non stockés</i>	<b><u>9 361,90 €</u></b>	<b><u>3 256,31 €</u></b>	<b><u>6 105,59 €</u></b>	<b><u>+ 187,50%</u></b>
CHARGES de copropriété	1 948,09 €	1 985,63 €	- 37,54 €	- 1,89%
ENTRET IMMOBILIER&COPROPR	3 532,73 €	153,15 €	3 379,58 €	NS
NETTOYAGE LOCAL	1 787,91 €	1 824,30 €	- 36,39 €	- 1,99%
ELM LEBLANC Contrat Entretien	350,34 €	170,95 €	179,39 €	+ 104,94%
ASSURANCES	1 932,34 €	1 797,48 €	134,86 €	+ 7,50%
FRAIS DE COLLOQUE	50,00 €		50,00 €	NS
HONORAIRES	6 649,76 €	6 578,00 €	71,76 €	+ 1,09%
FRAIS D'ASSEMBLEE		- 1 600,00 €		NS
PUBLICATIONS	6 564,92 €	1 519,40 €	5 045,52 €	+ 332,07%
RELATIONS PUBLIQUES	191,50 €	132,50 €	59,00 €	44,53%
ACTIONS SOCIALES (sorties pupilles)	13 259,28 €	3 851,70 €	9 407,58 €	+ 244,24%
FRAIS DEPLACEMENTS	3 278,46 €	1 833,50 €	1 444,96 €	+ 78,81%
FRAIS DE MISSION	2 221,42 €	0,00 €	2 221,42 €	NS
FRAIS DE RECEPTION	5 294,70 €	3 450,90 €	1 843,80 €	+ 53,43%
FRAIS DE TIMBRES	3 734,95 €	1 544,88 €	2 190,07 €	+ 141,76%
WANADOO (INTERNET+TEL+ANTIVIRUS)	2 020,66 €	1 394,79 €	625,85 €	+ 44,95%
FRAIS BANCAIRES & PLACEMT	380,98 €	416,75 €	- 35,77 €	- 8,58%
150 ANS – RESERVATIONS	21 853,80 €			NS
150 ANS – FRAIS POSTAUX	145,50 €			NS
<i>Sous total / Charges externes</i>	<b><u>75 197,34 €</u></b>	<b><u>25 053,93 €</u></b>	<b><u>50 143,39 €</u></b>	<b><u>+ 200,14%</u></b>
<i>Total charges externes</i>	<b><u>84 559,24 €</u></b>	<b><u>28 310,26 €</u></b>	<b><u>56 248,98 €</u></b>	<b><u>198,68 %</u></b>

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DETAILLE (page 2)	du 01/01/11 au 31/12/11	du 01/01/10 au 31/12/10	Variations	Variations en %
	( A )	( B )	(A) - (B) = (C)	
FORMATION CONTINUE	289,00 €	175,00 €	114,00 €	+ 65,14%
TAXES FONCIERES	678,00 €	658,00 €	20,00 €	+ 3,04%
TAXE D'HABITATION	650,00 €	619,00 €	31,00 €	+ 5,01%
<i>Sous total / Impôts et taxes</i>	<u>1 617,00 €</u>	<u>1 452,00 €</u>	<u>165,00 €</u>	<u>+ 11,36%</u>
SALAIRES & APPOINT.COMMIS.	38 477,31 €	23 261,35 €	15 215,96 €	+ 65,41%
PRIMES	1 800,00 €		1 800,00 €	NS
INDEMNITES	673,00 €	561,60 €	111,40 €	+ 19,84%
<i>Sous total / Salaires et traitements</i>	<u>40 950,31 €</u>	<u>23 822,95 €</u>	<u>17 127,36 €</u>	<u>+ 71,89%</u>
CHARGES PATRONALES / SALAIRES	15 284,68 €	9 620,83 €	5 663,85 €	+ 58,87%
<i>Sous total / Charges sociales</i>	<u>15 284,68 €</u>	<u>9 620,83 €</u>	<u>5 663,85 €</u>	<u>+ 58,87%</u>
DOTAT.AMORT.D'EXPLOITAT.	11 637,01 €	11 530,69 €	106,32 €	+ 0,92%
<i>Sous total / Amortissements et provisions</i>	<u>11 637,01 €</u>	<u>11 530,69 €</u>	<u>106,32 €</u>	<u>+ 0,92%</u>
ALLOCAT. ANNUELLES	304 269,50 €	270 737,00 €	33 532,50 €	+ 12,39%
ALLOCATIONS EXCEPT 3° CYCLE	19 800,00 €	18 000,00 €	1 800,00 €	+ 10,00%
PRIMES VACANCES	40 200,00 €	38 410,00 €	1 790,00 €	+ 4,66%
PRIX ENCOURAGEMENT	4 970,00 €	5 300,00 €	- 330,00 €	- 6,23%
AIDES EXCEPTIONNELLES	7 734,00 €	4 299,50 €	3 434,50 €	+ 79,88%
<i>Sous total / Autres charges</i>	<u>376 973,50 €</u>	<u>336 746,50 €</u>	<u>40 227,00 €</u>	<u>+ 11,95%</u>
<i>Sous total / Charges d'exploitation</i>	<u>531 021,74 €</u>	<u>411 483,23 €</u>	<u>119 538,51 €</u>	<u>+ 29,05%</u>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-92 889,76 €</b>	<b>9 536,59 €</b>	<b>-102 426,35 €</b>	<b>NS</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
PRODUITS FINANCIERS	28 394,66 €	15 753,06 €	12 641,60 €	+ 80,25%
PLUS VALUE S/CESSION PLAC		80 527,37 €		NS
<i>Sous total / Produits financiers</i>	<u>28 394,66 €</u>	<u>96 280,43 €</u>	<u>-67 885,77 €</u>	<u>70,51</u>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
INTERETS LEGS MAURIN	5 165,20 €			NS
<i>Sous total / Charges financières</i>	<u>5 165,20 €</u>			NS
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<u>23 229,46 €</u>	<u>96 280,43 €</u>	<u>-73 050,97 €</u>	<u>-75,87%</u>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-69 660,30 €</b>	<b>105 817,04 €</b>	<b>-175 477,32 €</b>	<b>-165,83%</b>

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DETAILLE (page 3)	du 01/01/11 au 31/12/11	du 01/01/10 au 31/12/10	Variations	Variations en %
	( A )	( B )	(A) - (B) = (C)	
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
REPRISE DE PROVISION	5 433,25 €		5 433,25 €	NS
<i>Sous total / Produits exceptionnels</i>	<u>5 433,25 €</u>	<u>0,00 €</u>	<u>5 433,25 €</u>	<u>NS</u>
<b><u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u></b>				
<i>Sous total / Charges exceptionnelles</i>		<u>0,00 €</u>		
<i>Résultat exceptionnel</i>	<u>5 433,25 €</u>	<u>0,00 €</u>	<u>5 433,25 €</u>	<u>NS</u>
<i>Impôts sur les produits financiers</i>	1 918,54 €	1 144,46 €	774,08 €	+ 67,64%
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>	<b><u>- 66 145,59 €</u></b>	<b><u>104 672,58 €</u></b>	<b><u>- 170 818,15 €</u></b>	<b><u>- 163,19%</u></b>

**COMMENTAIRE SUR LA SITUATION COMPAREE DES BILANS  
AU 31 DECEMBRE 2011 et 2010**

-----

**BILAN - ACTIF**

**ACTIF IMMOBILISE**

Cette rubrique est composée des principaux éléments suivants :

**1° LOCAUX**

Local à usage de bureaux acquis en Juillet 1992 qui figure au bilan comme suit :

Terrain	60 979 €
Constructions	235 381 €
Agencements des constructions (totalement amortis)	<u>6 882 €</u>
<u>Soit une valeur brute globale</u>	<u>de 303 242 €</u>

Moins :

Amortissement cumulés / Constructions et Agencements <159 801 €>

Valeur nette des constructions 143 441 €

Le Conseil d'Administration attire particulièrement l'attention des sociétaires :

- Le terme locaux à usage de bureaux recouvre le seul appartement d'une superficie totale de 95 m<sup>2</sup> comprenant cinq pièces utilisées comme suit : une pièce pour le secrétariat, une pièce pour les membres du bureau, deux pièces réunies en une pour les réunions du Conseil d'Administration et pour les réunions des Commissions, et une pièce pour les archives.
- Les travaux engagés en 2007 (suppression d'une cloison) pour la création de la salle de réunion et la rénovation des fenêtres et fermetures, s'élèvent à 17 047 € ; l'amortissement pratiqué à ce jour s'élève à 5 395 €.

**2° MOBILIER ET MATERIEL DE BUREAU**

Les matériels de bureautique ont été en partie renouvelés suite à la restructuration des bureaux (photocopieur, imprimante et vidéo projecteur) ; la charge est étalée sur trois à cinq ans et leur valeur totale est de 6 857 €.

L'amortissement pratiqué à ce jour est de 4 790 €.

Le mobilier de bureau acquis pour 9 259 €, est amorti entre 5 et 10 ans. Le cumul des dotations pratiquées s'élève à 4 552 €.

### **3° PORTEFEUILLE**

Il se compose d'obligations « Emprunt d'Etat 4% » souscrites en février 2004, à échéance Octobre 2013, pour 100 000 €.

L'intérêt couru au 31/12/2011 est provisionné pour 789 €.

### **4° PROVISION POUR FONDS DE ROULEMENT CONCERNANT L'IMMEUBLE CONTENANT LES BUREAUX**

280 €

Dans le compte « Avance sur Copropriété » figure un règlement effectué suite à un appel de fonds dans le cadre la loi SRU pour 280 €.

## **ACTIF CIRCULANT - VALEURS REALISABLES**

Cette rubrique est composée des principaux éléments suivants :

- Des Créances pour un montant total de 114 484 € :
  - Créance sur la Grande Loge de France : 101 021,00 €  
(cotisations dues par la GLDF à SJOM à la clôture 2011)
  - Acomptes versés à des fournisseurs 13 463,00 €  
(correspondant aux réservations effectuées dans le cadre de l'organisation de la manifestation des « 150 ans » de Solidarité Jeunesse prévue en Février 2012)

Soit un total de créances de 114 484,00 €
  
- Des valeurs mobilières pour un montant total de 1 291 631 € :  
détaillées comme suit lors de la clôture de l'exercice :
  - \* parts sociales « Crédit Mutuel » 52 341,50 €
  - \* un Livret Bleu Association (intérêts inclus) : 78 514,64 €
  - \* 8 Bons de Caisse à échéance 1<sup>er</sup> Juin 2016 d'une valeur totale de 640 000,00 €
  - \* intérêts courus au 31/12/2011 sur les bons de caisse et Livret : 13 433,33 €
  - \* 25 parts de FCP ECOFI 12 mois (Crédit Coopératif) 250 900,50 €  
(valeur au 31/12/2011 : 257 039, plus value latente 6 138 €)
  - \* C.A.T. TONIC CROISSANCE 8 ans 256 441,59 €

Montant total des valeurs Mobilières 1 291 631,56 €



- |   |                 |
|---|-----------------|
| ➤ <u>Des disponibilités pour un montant total de</u>  | <u>26 759 €</u> |
| ➤ <u>Des charges constatées d'avances, relatives à l'exercice 2012 pour un montant total de</u> | <u>1 805 €</u>  |

## **BILAN - PASSIF**

### **FONDS DE DOTATION ASSOCIATIF**

D'un montant total de 1 181 993,35 €, il comprend:

- Le fonds associatif proprement dit qui présente un solde de 1 157 623,06 €, correspondant à 2 années de fonctionnement.
- Une réserve financière, actuellement de 24 370,29 €, que nous proposons de doter de 2 131,09 € correspondant à 10 % du résultat financier net (c'est-à-dire après impôt) de l'exercice clos en 2011.

### **AUTRES RESERVES**

Elles s'élèvent à 467 045,72 €.

### **DETTES**

Cette rubrique comporte principalement les postes suivants :

- Des dettes sociales et fiscales pour un montant de 13 732 €  
Elles comprennent les charges sur les salaires du 4<sup>ème</sup> trimestre 2011, ainsi que l'impôt dû sur les produits financiers.
- Des allocations et diverses sommes à payer pour un total de 92 907 €
- Elles se décomposent essentiellement de la manière suivante :
  - Dette legs Maurin. : 59 953 €  
*(soit un montant en principal de 54 788 € et des intérêts correspondant à la rémunération de cette somme à un taux moyen de 2 % l'an, soit un total de 5 165 € pour les années 2007 à 2011 incluse ; en effet, les 54 788 € ci-dessus ont fait l'objet d'un placement sous forme de Bons de Caisse en 2007 à titre conservatoire, en attendant leur versement aux bénéficiaires).*
  - Autres charges à payer : 32 954 €  
*(ce total inclue plusieurs sommes diverses telles que les honoraires du Commissaire aux Comptes, des factures EDF - GDF, des allocations restant à verser à des pupilles et une provision de 20 000 € affectée à l'organisation de la manifestation des 150 ans de SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE en Février 2012).*

- Des produits 2012 constatés par avance en 2011, pour 8 300 € suite aux souscriptions reçues pour les médailles émises à l'occasion de l'anniversaire 150 ans.

## **COMPTE DE RESULTAT**

### **DONS**

Les dons des Loges à SOLIDARITE JEUNESSE/ORPHELINAT MACONNIQUE sont en augmentation de 3 925,06 € par rapport à ceux de l'année 2010.

Les dons individuels sont également en augmentation de 8 148,92 € par rapport à ceux de l'année 2010.

### **PRODUITS FINANCIERS**

- L'emprunt Obligataire d'Etat dont il est fait mention au chapitre « Immobilisations » en rubrique « Portefeuille » ci-dessus est rémunéré au taux de 4 % ; ce qui a généré des intérêts annuels de 4 005 €. Ces revenus sont soumis à l'impôt au taux réduit de 10 %.

- Les comptes sur Livret :

Ils sont rémunérés au taux de 2,08 % (taux moyen) nets d'impôts en ce qui concerne le Livret Bleu et au taux de 1,91 % pour le compte à terme TONIC CROISSANCE 8 ans.

Les revenus du C.A.T Tonic Croissance sont soumis à l'impôt au taux de 24 %, tout comme les 1 511,61 € d'intérêts financiers générés par les parts sociales du Crédit Mutuel détenues.

Les huit Bons Capital Association, tous à échéance au 1<sup>er</sup> Juin 2016, sont répartis comme suit :

- un de 40 000 €,
- 2 de 50 000 €,
- 5 de 100 000 € chacun,

rémunérés au taux actuariel de 3,57 % (avant déduction de la retenue à la source).

Par conséquent, voici la décomposition du résultat financier (compte tenu de l'impôt sur les bénéfices y afférent) :

Intérêts s/ les obligations du trésor	+	4 005,20 €
Intérêts s/ le Livret Bleu Association	+	1 582,08 €
Intérêts s/ le C.A.T.TONIC CROISSANCE	+	5 033,24 €
Intérêts s/ les Bons de Caisse Capital Association (à 1 mois)	+	3 360,13 €
Intérêts s/ les Bons de Caisse Capital Association (à 5 ans : provision)	+	12 902,40 €
<i>(plus) :</i>		
Revenus des parts sociales Crédit Mutuel	+	1 511,61 €
<i>(moins) :</i>		
Impôt sur les revenus financiers	-	1 918,54 €
<i>(moins) :</i>		
Intérêts 2007 à 2011 de la dette sur legs Maurin	-	5 165,20 €
Soit un résultat financier net :	+	<u>21 310,92 €</u>

## **PRODUITS EXCEPTIONNELS**

Produit exceptionnel sur opérations de gestion : 5 433 €.

Ce solde correspond à l'annulation d'une dette-fournisseur ancienne, de plus de 5 ans, devenue caduque.

## **CHARGES D'EXPLOITATION**

Les détails des soldes de ces charges figurent dans le compte de fonctionnement ci-joint.

Voici quelques explications succinctes sur les variations les plus significatives de certaines rubriques entre 2010 et 2011 :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Charges externes (dont : « Charge s/anniversaire 150 ans » : 21 854 €)	84 559,00	28 310,00
Salaires & Charges (soit : Salaires = 40 950 € et charges sociales = 15 285 €)	56 235,00	33 444,00
Dotations aux amortissements	11 637,00	11 531,00
	<b>152 431,00</b>	<b>73 285,00</b>
Actions sociales & culturelles	13 259,00	3 851,00
Versements aux pupilles	376 973,00	336 746,00
<b>TOTAUX</b>	<b>542 663,00</b>	<b>413 882,00</b>

## **INSUFFISANCE DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

Au cours de l'année écoulée nous avons enregistré une perte de - 66 145,59 € contre un excédent de 104 672,56 € l'année précédente.

Nous vous proposons d'affecter la perte globale de - 66 145,59 € au fonds de dotation. Et de prélever sur ce même fonds 2 131,09 € afin de les affecter à la réserve statutaire, au titre du résultat financier.

## II - BUDGETS PREVISIONNELS

Votre Conseil vous propose de voter comme suit le budget 2012 en rectifiant le budget initial voté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire 2011 comme suit :

<b>BUDGET PREVISIONNEL 2012 « Modifié »</b>			
<b><u>RECETTES</u></b>		<b><u>DEPENSES</u></b>	
Cotisations: (30 000 cot. à 13,50 €)	405 000,00 €	<i><u>Pupilles en adoption Totale</u></i> Allocations :	305 000,00 €
Dons	40 000,00 €	Complément exceptionnel pour études supérieures	12 000,00 €
Produits Financiers	25 000,00 €	<i><u>Pupilles en adoption « Totale » &amp; « Morale »</u></i> Aides exceptionnelles	10 000,00 €
Prélèvements s/réserves	44 500,00 €	Primes de vacances	41 000,00 €
		Prix d'encouragement	5 500,00 €
		Actions sociales & culturelles	18 000,00 €
		Frais Généraux <sup>1</sup>	103 000,00 €
		150 ans	20 000,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b><u>514 500,00 €</u></b>	<b>TOTAUX</b>	<b><u>514 500,00 €</u></b>

<b>BUDGET PREVISIONNEL 2013</b>			
<b><u>RECETTES</u></b>		<b><u>DEPENSES</u></b>	
Cotisations : 30 300 cot. à 13,50 €	409 050,00 €	<i><u>Pupilles en adoption « Totale »</u></i> - Allocations trimestrielles	310 000,00 €
Dons	35 000,00 €	- Complément exceptionnel pour études supérieures	12 000,00 €
Produits Financiers	25 000,00 €	<i><u>Pupilles en adoption « Totale » &amp; Morale</u></i> Aides exceptionnelles (T & M)	10 000,00 €
Prélèvements s/réserves antérieures	14 350,00 €	Primes de vacances (T & M)	41 000,00 €
		Prix d'encouragement (T & M)	5 500,00 €
		Actions sociales & culturelles	20 000,00 €
		Frais généraux <sup>1</sup>	84 900,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b><u>483 400,00 €</u></b>	<b>TOTAUX</b>	<b><u>483 400,00 €</u></b>

\*

\*\*\*

<sup>1</sup> Les Frais Généraux regroupent les Charges Externes, les Impôts et Taxes, les Salaires, les Charges Sociales, les Amortissements et provisions, ainsi que les Impôts sur les produits financiers.

### **III - RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

#### **2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions de l'article L. 823 9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, introduites par la loi de sécurité financière du 1<sup>er</sup> août 2003, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas d'autres commentaires que ceux exprimés pour émettre l'opinion ci-dessus.

#### **3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents communiqués aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Saint-Cloud le 20 Avril 2012

**Marie-Chantal SEGUIN**

**Commissaire aux Comptes**

**Membre de la Compagnie Régionale de Versailles**